

**SUIVI BAROMÉTRIQUE DE L'OPINION
DES FRANÇAIS SUR LA SANTÉ, LA
PROTECTION SOCIALE, LA PRÉCARITÉ,
LA FAMILLE
ET LA SOLIDARITÉ**

Synthèse des principaux enseignements de l'étude

Janvier 2013

(version actualisée en avril 2013)

Réf. TT712
BVA Opinion

Directrice adjointe : Céline BRACQ
Chargé d'études : Jules MOURIER

DREES
11 place des 5 Martyrs du
Lycée Buffon
75696 Paris Cedex 14

A la demande de la DREES, l'Institut BVA a réalisé une enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4000 personnes ont été interrogées du 15 octobre au 22 novembre 2012.

Échantillon construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

Introduction.....	6
I – Enjeux sociaux.....	7
A - Evaluation et caractérisation des préoccupations des français	7
1. Un pessimisme qui se maintient à un niveau élevé, mais en léger retrait par rapport aux années précédentes.....	7
B. Des Français nombreux à juger la société de plus en plus injuste et inégale.....	12
1. Une société perçue comme injuste.....	12
2. De nombreuses inégalités ressenties par les Français.....	14
Tableau 2 :	14
C. L'opinion des Français sur les sujets « de société » et les rapports hommes/femmes dans la société.....	16
1. Une normalisation croissante de l'homosexualité	16
2. L'érosion des modèles familiaux traditionnels et l'aspiration croissante à la parité	16
3. Une majorité confiante dans la réduction des inégalités hommes / femmes.....	17
4. 7 français sur 10 estiment préférable pour la société que les immigrants adoptent les coutumes et traditions de leur pays d'accueil	18
D. Des Français en attente de réformes et d'interventions de l'Etat	19
1. Comme lors des précédentes vagues d'enquêtes, un souhait de réformes, néanmoins sans changements radicaux	19
2. Des Français qui croient largement en la capacité d'action des pouvoirs publics et qui sont majoritairement en attente de plus d'intervention de l'État en matière économique et sociale	19
II – Les Français et le système de protection sociale.....	22
A. Des Français toujours majoritairement attachés à l'universalité du système de protection sociale.....	22
B. Le financement du système de protection sociale.....	23
1. Le financement de la protection sociale par l'État et les cotisations des entreprises : une adhésion au système actuel	23
2. Des Français toujours très attachés au caractère essentiellement public de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse	26
3. Une réticence persistante à cotiser davantage ou à voir baisser les niveaux de prestations	27
III – Les Français et leur santé.....	29

A.	Perception générale de l'état de santé de la population	29
1.	Des Français qui déclarent être en bonne santé mais qui sont de plus en plus partagés quant à la santé de leurs concitoyens	29
2.	Une fluctuation forte du sentiment d'information en matière de santé publique sans doute liée aux différentes crises sanitaires que la France a récemment traversé	29
3.	Des Français de plus en plus méfiants concernant la qualité des aliments et le contrôle alimentaire	30
B.	Perception à l'égard du système de santé	32
1.	Un accès aux soins majoritairement considéré comme universel	32
2.	Des Français de plus en plus critiques sur l'évolution de la qualité des soins en cabinet médical et à l'hôpital.....	33
3.	Le système de santé globalement perçu comme mal géré mais dont on ne peut se passer.....	34
C.	Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie	36
1.	Les Français majoritairement favorables à ce que les mesures de réduction du déficit touchent les professionnels de la santé.....	36
2.	Les participations forfaitaires sont perçues comme sources d'inégalités d'accès aux soins, mais relativement mieux acceptées	37
	IV – Famille et politique familiale.....	38
A.	Les objectifs de la politique familiale : perceptions, cibles et attentes.....	38
1.	Amélioration des conditions de logement et une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle sont les deux attentes jugées les plus prioritaires en matière de politique familiale	38
2.	Une aide prioritaire pour les familles aux revenus modestes	39
3.	L'insertion des jeunes, toujours prioritaire	39
B.	Famille et temps de travail : jugement et attentes	40
1.	Les crèches et autres accueils collectifs sont les modes de garde jugés les plus bénéfiques pour les enfants en bas âge	40
2.	Accès au temps partiel selon le sexe et perception de la durée du congé maternité : des opinions partagées	41
	V – Pauvreté et exclusion	43
A.	Perception générale et représentations de la pauvreté	43
1.	Des Français de plus en plus pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté	43
2.	La pauvreté : des facteurs multiples, souvent liés au risque de se retrouver sans emploi	45
3.	Les jeunes plus souvent perçus comme vulnérables face à la pauvreté.....	46

4.	Le coût perçu de la vie en constante augmentation.....	46
5.	Les valeurs de concurrence et d'égalité auxquelles adhèrent les Français dans un contexte social difficile pour leur emploi.....	47
	B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales.....	48
1.	Comme lorsqu'il s'agissait du RMI, le montant du RSA est jugé insuffisant	48
2.	Des Français partagés sur les modalités de versement du RSA et sur son impact	49
3.	9 Français sur 10 considèrent que les allocations chômage doivent être soumises à contreparties.....	49
4.	Des Français globalement favorables à l'attribution des logements sociaux en priorité aux plus démunis.....	50
5.	L'État : acteur essentiel dans la prise en charge de la précarité.....	51
	VI – Les Français et les retraites	52

Introduction

L'étude menée par l'institut BVA pour la DREES, portant sur la perception des Français sur les enjeux de la santé publique, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité, s'inscrit une nouvelle fois dans un contexte riche, tant sur le plan national qu'international.

L'actualité de cette année a tout d'abord été riche sur le plan de la politique intérieure avec l'élection présidentielle de 2012 qui a mené au pouvoir le candidat socialiste. François Hollande peut s'appuyer sur une majorité socialiste à l'Assemblée nationale ce qui n'était pas arrivé depuis 10 ans. Pour la première fois dans l'histoire de la Cinquième République, une coalition de gauche est majoritaire dans les deux chambres du Parlement, et contrôle également une large majorité des exécutifs territoriaux (grandes villes, conseils généraux, conseils régionaux). Il s'agit d'atouts politiques utiles pour un quinquennat qui s'annonce particulièrement périlleux sur le plan économique et social.

La crise financière déclenchée en 2008, suivie par celle des dettes souveraines à partir de l'année suivante ont eu des répercussions importantes sur la gestion des finances publiques. La pression sur les dépenses sociales est forte et le présent gouvernement affirme qu'il est disposé à poursuivre et amplifier la réduction des dépenses publiques afin d'atteindre un déficit public nul en 2017. A l'échelle communautaire, l'incertitude autour de la stabilité de la zone euro s'est légèrement estompée et les marchés financiers se sont relativement stabilisés ; néanmoins, les craintes sociales sont toujours fortes, l'année étant marquée par l'explosion du chômage, en Grèce et en Espagne notamment, couplée à une baisse des prestations sociales, frappant ainsi doublement les citoyens concernés.

Le taux de chômage français, pour sa part, n'a eu cesse d'augmenter depuis l'an dernier, et le nombre de sans-emploi a dépassé cet été la barre des trois millions. La succession de plans sociaux médiatisés depuis l'élection de François Hollande semble faire douter les Français sur la capacité de l'autorité publique à lutter contre la destruction d'emplois d'une part, et l'endiguement du chômage d'autre part, malgré la mise en avant de politiques telles que les contrats de générations ou les emplois d'avenir ainsi que la création d'un ministère du redressement productif.

Le sentiment d'appauvrissement est souvent exprimé par les Français. Certaines catégories sociales sont particulièrement inquiètes quant au pouvoir d'achats des retraités. Ce sujet, moins présent dans l'actualité en 2012 que les deux années précédentes, le sera à nouveau en cette année 2013 avec une réforme à venir annoncée par le gouvernement.

C'est ainsi dans un climat social très fourni et en lente mutation que les informations de ce sondage ont été recueillies. Ce sondage a été réalisé en face à face du 15 octobre au 22 novembre 2012, auprès d'un échantillon national de 4000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble des personnes interrogées comme dans le détail des variables sociodémographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

I – Enjeux sociaux

L'étude confirme une nouvelle fois une tendance générale des Français au pessimisme. En effet, malgré une baisse par rapport à 2011, le niveau de pessimisme reste à un niveau élevé, dans la lignée de ce qui est perceptible depuis la crise de 2008.

Alors que les français sont de plus en plus soucieux pour leur avenir et surtout pour celui de leurs enfants et des générations futures, la liste des préoccupations des Français reste globalement similaire à celle des autres années. Ainsi, la pauvreté, le chômage et le cancer sont toujours des préoccupations pour la quasi-totalité des Français, de même que les problèmes liés à l'environnement et aux crises géopolitiques, financières, ou migratoires internationales.

La critique des inégalités face à l'accès aux soins mais également l'inquiétude quant à l'accomplissement de l'égalité hommes/femmes se maintiennent, de même que les sentiments d'inégalités de revenus et de logement qui apparaissent toujours très importants.

Les Français réclament, par ailleurs, plus de protection de l'Etat, mais sont de moins en moins nombreux à croire en sa capacité à résoudre en profondeur les principaux problèmes du pays, comme le chômage ou les inégalités sociales.

A - Evaluation et caractérisation des préoccupations des français

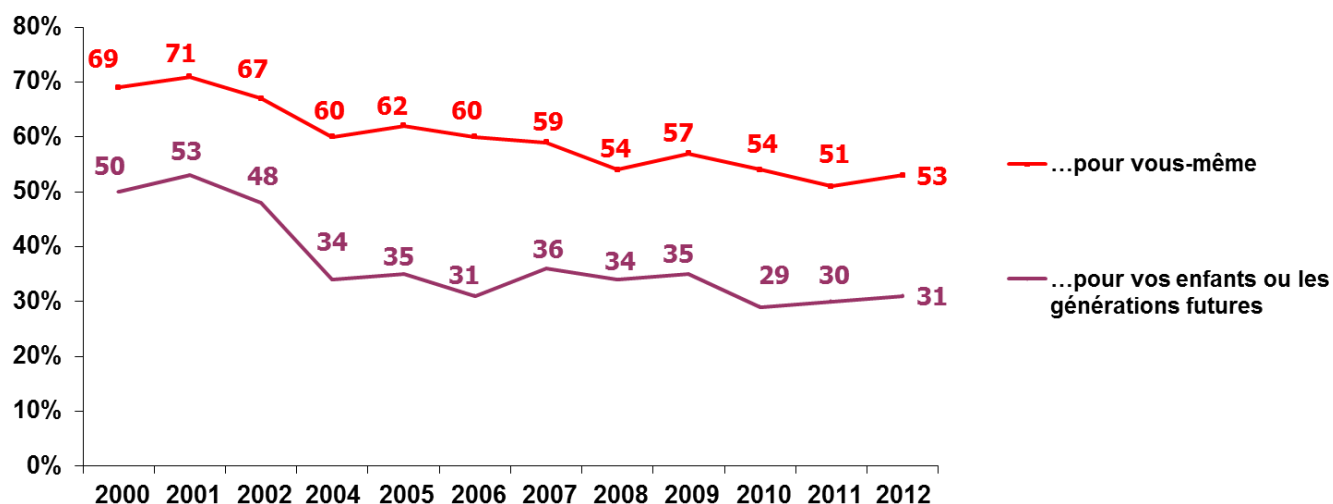
Le chômage, la pauvreté et le cancer demeurent des préoccupations majeures pour la quasi-totalité des Français. Les sujets liés à l'environnement et les problématiques internationales (guerres et crises financière) sont également des sources importantes d'inquiétude pour les Français.

1. Un pessimisme qui se maintient à un niveau élevé, mais en léger retrait par rapport aux années précédentes

En 2012, plus de trois quarts des Français évaluent leur situation actuelle de manière positive (77%). Ceci constitue une hausse de 3 points par rapport à 2011. Inversement, 23% qualifieraient leur situation actuelle de mauvaise, avec notamment 5% de "Très mauvaise".

Parallèlement, une majorité relative de 46% des Français considère que la situation de ses parents était meilleure que la sienne au même âge, 23% estiment être dans une situation à peu près identique et 29% dans une situation moins bonne. Ce premier résultat, comparable à celui constaté en 2011 (47%) est en augmentation de 12 points par rapport à 2004.

L'attitude des Français face à l'avenir suit cette tendance au pessimisme croissant, avec toutefois une légère amélioration sur cette année. Quand on les interroge au sujet de l'avenir, la moitié des Français sont optimistes pour eux-mêmes (53% contre 57% en 2009, mais 51% en 2011). 31% sont optimistes concernant leurs enfants ou les générations futures, niveau stable par rapport à 2011 mais qui se situe dans la moyenne basse des résultats observés depuis 2000.

Graphique 1 :**Q3. L'optimisme face à l'avenir (%S/T Optimiste)**

Parmi les Français les plus pessimistes sur leur avenir (46%), peuvent être identifiées, comme lors des années précédentes, les femmes (50% sont pessimistes contre 42% des hommes), les personnes âgées de 30 ans ou plus (49% contre 34% des personnes âgées de moins de 30 ans) et les personnes fragilisées : personnes vivant dans un foyer ayant un revenu inférieur à 1000 € par mois (60%), personnes sans diplôme (56%), chercheurs d'emploi (52%), employés (53%), ou encore les allocataires du RSA (54%).

2. Des Français toujours très préoccupés par le chômage et la pauvreté

Comme en 2011, la très grande majorité des Français est préoccupée personnellement par trois sujets majeurs : la pauvreté (94% de personnes préoccupées), le chômage (91%) et le cancer (89%). On note même une augmentation de deux points de la part des personnes inquiétées par ces deux derniers sujets en 2012 par rapport à 2011.

L'évolution la plus significative au sein de la hiérarchie des sujets testés concerne les craintes liées aux questions internationales, avec un bond de 3 points de la part des Français personnellement préoccupés par les guerres dans le monde (81%) et par les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches (70%). En outre, même si ce sujet reste une préoccupation majeure, on remarque un recul de 3 points de la part des Français préoccupés par les crises financières internationales (79% en 2012 contre 82% en 2011).

Par ailleurs, comme pour le cancer, l'étude met cette année en évidence une légère progression des préoccupations liées au Sida : 66% en 2012 contre 64% en 2011. Au rang des préoccupations liées à la santé, le risque d'épidémie continue à l'être pour une très large majorité des Français (57%).

Les autres sujets apparaissent globalement au même niveau qu'en 2011 : on constate toujours une forte proportion de Français préoccupés personnellement par les problèmes liés à l'environnement (82%), puis par les accidents de la route (77%) et les risques alimentaires (74%, +2 points).

Quant aux causes de préoccupations pour la France, elles sont relativement similaires avec les causes de préoccupations personnelles des Français. Ainsi, le chômage et la pauvreté arrivent en tête des préoccupations pour la France (98% et 96% de Français respectivement préoccupés), devant celles liées au cancer (90%, +2 points), au Sida (76%) et celles liées aux crises financières internationales (94%, +4 points).

Il convient également de noter que les préoccupations pour la France sont plus importantes de manière générale que les préoccupations personnelles. Ce constat est particulièrement marqué pour le chômage et les crises financières internationales. En effet, ils constituent respectivement 98% et 94% des causes de préoccupations en France, soit respectivement 7 et 15 points de plus que les causes de préoccupations personnelles des Français en 2012.

Tableau 1 :**Q4-Q5. Comparatif des causes de préoccupations personnelles
et des causes de préoccupations en France aujourd'hui**

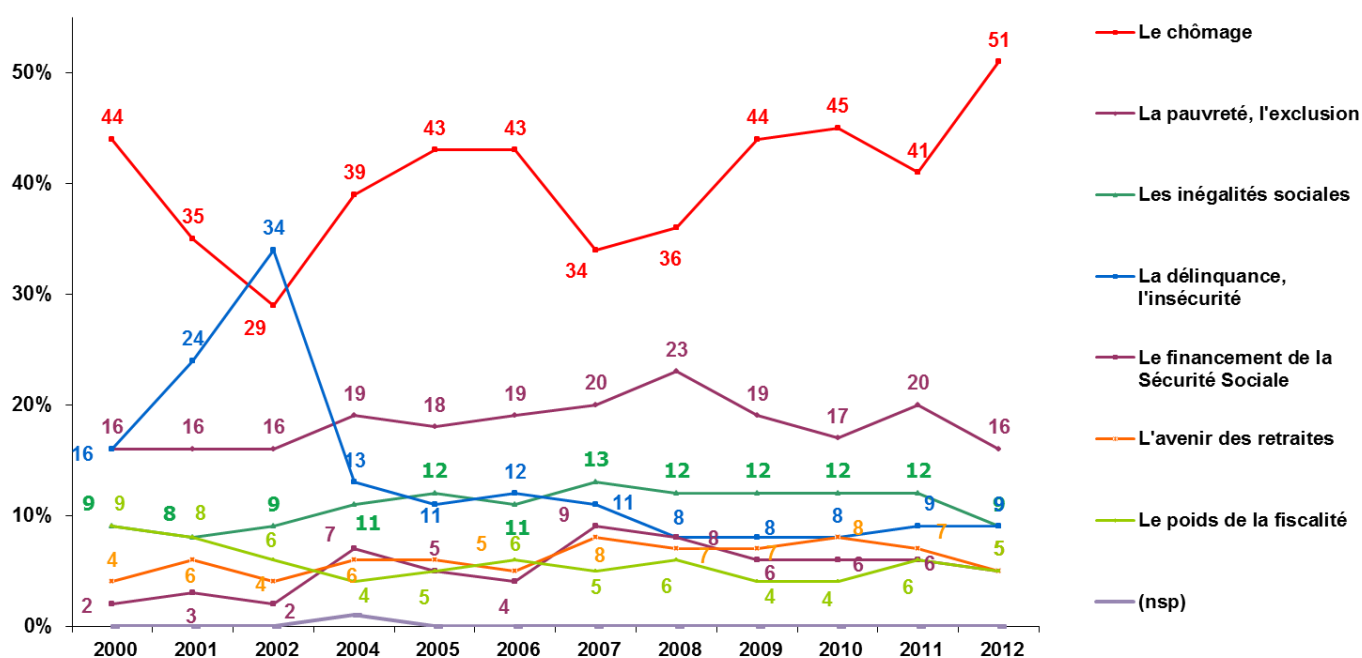
	-COMPARATIF- TOTAL DES CITATIONS					
	Causes de préoccupations personnelles			Causes de préoccupations en France		
	2012	2011	Evolu- tion	2012	2011	Evolu- tion
	%	%		%	%	
La pauvreté	94	94	=	96	95	1
Le chômage	91	89	2	98	96	2
Le cancer	89	87	2	90	88	2
Les problèmes liés à l'environnement	82	82	=	85	86	-1
Les crises financières internationales	79	82	-3	94	90	4
Les guerres dans le monde	81	78	3	85	81	4
Les accidents de la route	77	77	=	79	80	-1
Les risques alimentaires	74	72	2	73	71	2
Les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches	70	67	3	86	83	3
Le Sida	66	64	2	76	75	1
La forte croissance démographique des pays en voie de développement	55	57	-2	73	71	2
Les risques d'épidémie	57	56	1	63	63	=
Le vieillissement des populations dans les pays développés	49	48	1	75	74	1

Comme lors des vagues d'enquêtes antérieures et à un niveau encore jamais atteint cette année, le chômage est le problème à traiter en priorité aux yeux des Français (51% de citations « En 1^{er} », + 10 points par rapport à 2011). Ensuite, comme lors des précédentes années, la pauvreté et l'exclusion représentent le second problème prioritaire aux yeux des Français (16% de citations « En 1^{er} », score en baisse de 4 points par rapport à 2011).

Les autres problèmes proposés ne dépassent pas 10%, sans évolution remarquable (réduction des inégalités, délinquance et insécurité à 9%, financement de la Sécurité Sociale et poids de la fiscalité à 5%).

Graphique 2 :

Q6. Comparatif des problèmes dont il faut s'occuper en priorité en France (% En 1^{er})



On note que les catégories les moins favorisées ou potentiellement plus directement concernées par le problème du chômage ont davantage cité ce dernier comme étant le problème dont il faut s'occuper en priorité en France : cela est notamment le cas des salariés du secteur privé (53%), des employés (54%) et des ouvriers (56%), des personnes sans diplôme (54%) et des résidents du Nord de la France (63%).

Les personnes vivant dans un foyer dont le revenu est inférieur à 1000 euros par mois ont en revanche moins souvent cité le chômage (44% contre 51% pour l'ensemble) mais se distinguent en ayant plus souvent cité que l'ensemble des Français la pauvreté et l'exclusion comme problème à traiter en priorité (20% contre 16% en moyenne).

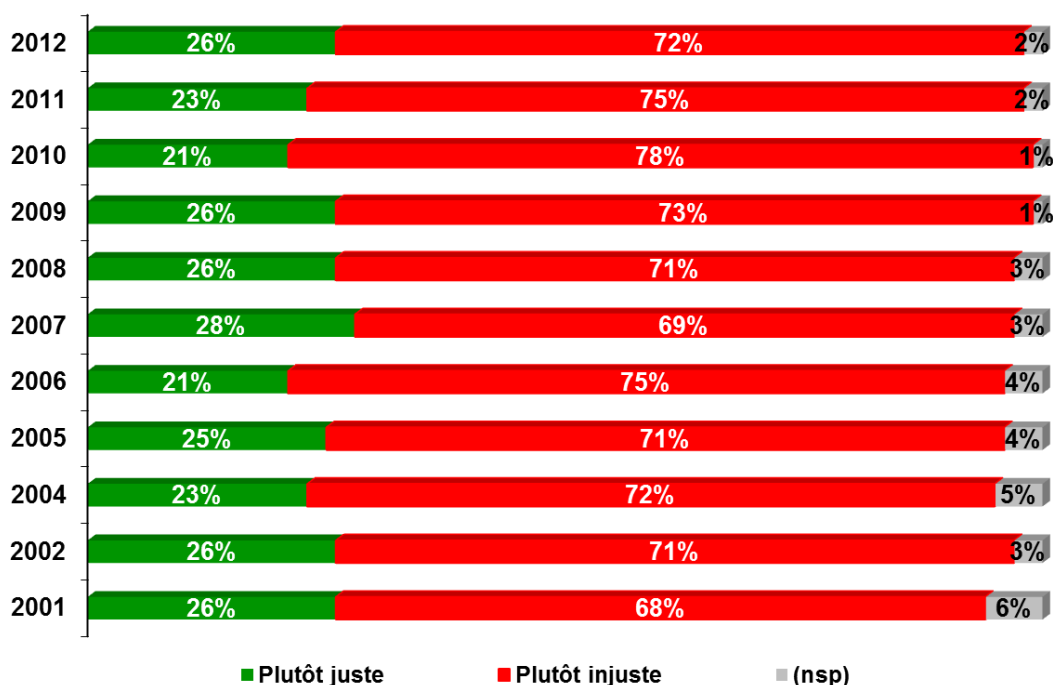
B. Des Français nombreux à juger la société de plus en plus injuste et inégale

1. Une société perçue comme injuste

Depuis le début de ce Baromètre, une très large majorité d'individus perçoit la société française comme plutôt injuste. En 2012, 72% des Français estiment que la société française est plutôt injuste. Ce résultat, en léger recul par rapport à 2011 (-3 points), reste élevé.

Graphique 3 :

Q8. Perception du caractère juste ou injuste de la société (%)

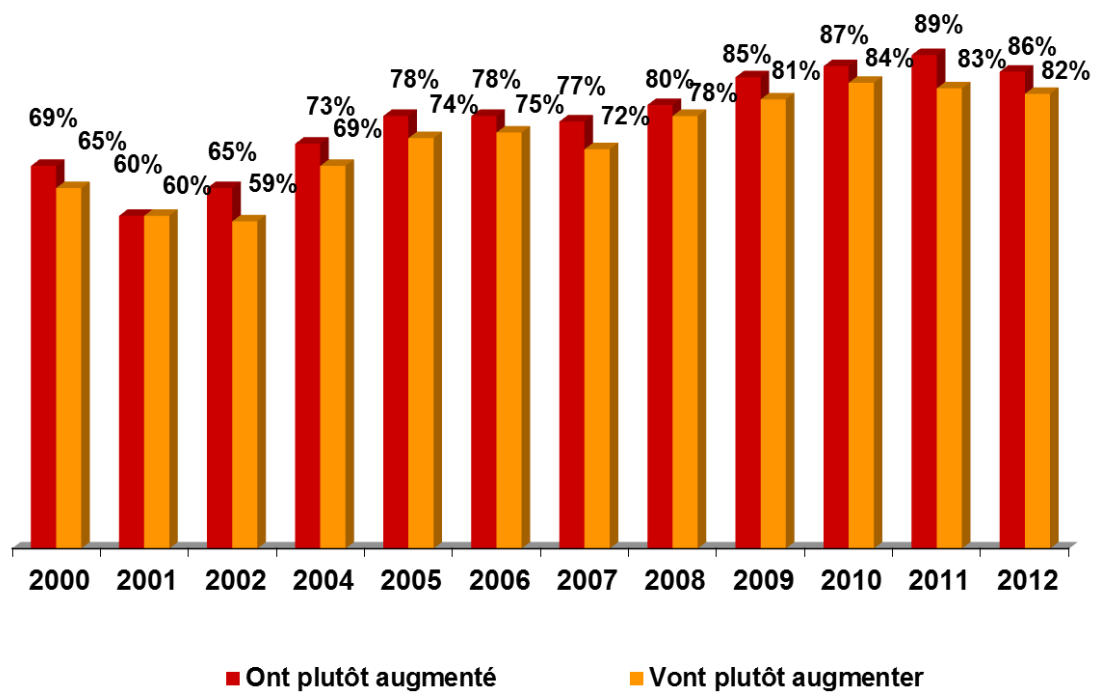


Ce sentiment d'injustice est, ici encore, particulièrement exprimé par certaines catégories sociales : les femmes (74% contre 69% des hommes), les personnes âgées de 50 ans et plus (74% contre 69% des moins de 35 ans), les employés et les ouvriers (77%) et les non diplômés (79%).

Quand on les interroge sur l'évolution des inégalités sur ces 5 dernières années, les Français sont néanmoins un peu moins nombreux à considérer que celles-ci ont augmenté (86%, -3 points par rapport à 2011, +6 points par rapport à 2008). La part de ceux qui considèrent qu'elles vont continuer à augmenter est également élevée (82%, -1 point par rapport à 2011). Depuis 2009, plus de quatre Français sur cinq partagent cette opinion alors qu'en 2001 et 2002, seuls trois Français sur cinq anticipaient une augmentation des inégalités.

Graphique 4 :

Q15-Q16. Perception des inégalités depuis 5 ans et dans l'avenir (%)



2. De nombreuses inégalités ressenties par les Français

Tableau 2 :

Q17-Q18. Comparatif des inégalités les plus répandues et les moins acceptables

	-COMPARATIF- TOTAL DES CITATIONS					
	Les inégalités les plus répandues			Les inégalités les moins acceptables		
	2012	2011	Evolu- tion	2012	2011	Evolu- tion
	%	%		%	%	
Les inégalités de revenus	59	65	-6	31	37	-6
Les inégalités de logement	37	35	2	41	38	3
Les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	24	24	=	18	18	=
Les inégalités d'accès aux soins	26	24	2	45	46	-1
Les inégalités par rapport au type d'emploi	17	16	1	14	14	=
Les inégalités liées à l'origine ethnique	17	15	2	26	23	3
Les inégalités dans les études scolaires	13	13	=	18	18	=
Les inégalités liées à l'héritage familial	6	6	=	6	7	-1

Les inégalités de revenus sont largement considérées comme les plus répandues

Les inégalités de revenus sont, de loin, jugées les plus répandues (59% de citations, en baisse de 6 points par rapport à 2011), devant les inégalités de logement (37% de citations) qui occupent la seconde position.

Dans une moindre mesure, un quart des répondants ont également cité les inégalités relatives au fait d'avoir un emploi et aux inégalités d'accès aux soins (24% et 26% respectivement). Ensuite, les inégalités relatives au type d'emploi et liées à l'origine ethnique (17%) sont citées à un niveau comparable aux années précédentes.

Les autres inégalités stagnent ou sont en légère hausse sur la période.

Les inégalités d'accès aux soins et de logement sont jugées les moins acceptables

Parallèlement, ce sont toujours les inégalités d'accès aux soins qui sont le plus souvent jugées les plus inacceptables (45% de citations, -1 point par rapport à 2011, mais en forte hausse sur la décennie passée : +13 points par rapport à 2000). Les inégalités de logement sont également considérées comme les moins acceptables par plus de quatre Français sur dix (41% de citations). Ensuite, les inégalités de revenus sont jugées inacceptables par trois

Français sur dix, un score en baisse de 6 points par rapport à 2011 (31% de citations, contre 37% en 2011).

Les inégalités liées à l'origine ethnique sont ensuite citées par un quart des Français (26%, +3 points par rapport à 2011) devant les inégalités relatives au fait d'avoir un emploi et celles relatives aux études scolaires (citées respectivement par 19% et 18% des Français), au type d'emploi (14%) et enfin celles liées à l'héritage familial (6%).

Les inégalités d'accès au logement sont de plus en plus souvent perçues comme répandues et parmi les moins acceptables.

Les inégalités d'accès aux soins sont davantage dénoncées par les femmes (47% de citations contre 43% chez les hommes), les professions intermédiaires (52%), les retraités (48%) et les personnes vivant dans un foyer ayant un niveau de revenu égal ou supérieur à 2400 euros par mois (48%). Ceux qui habitent dans les grandes villes (hors agglomération parisienne) sont aussi plus nombreux à pointer du doigt cette inégalité (48%), alors que ceux résidant dans l'agglomération parisienne le sont beaucoup moins (35%).

Par ailleurs, les inégalités liées à l'origine ethnique (26% de citations) sont plus souvent citées par les franciliens (41%) et les plus jeunes (37% de citation chez les 18-24 ans). L'origine des personnes interrogées a également une influence notable sur la perception de cette inégalité : 36% des étrangers citent ce type d'inégalité contre 25% des répondants ayant la nationalité française.

La nécessité de garantir les besoins de base pour tous

Face à ces inégalités, près de huit personnes sur dix considèrent que pour qu'une société soit juste, il est « très important » que les besoins de base (nourriture, logement, habillement, éducation, santé ...) soient garantis pour tous (78%, -3 points par rapport à 2011). Une large majorité juge qu'il est « très important » de reconnaître les gens selon leurs mérites (59%, +4 points par rapport à 2011) et quatre sur dix considèrent « très important » le fait d'éliminer les grandes inégalités de revenus entre citoyens (40%, -6 points par rapport à 2011). Cela est notamment le cas des personnes qui vivent dans un foyer ayant moins de 1000 euros de revenu par mois (52% contre 36% des personnes dont le revenu du foyer est supérieur à 2400 euros par mois).

C. L'opinion des Français sur les sujets « de société » et les rapports hommes/femmes dans la société

Ce Baromètre fait état d'une certaine libéralisation des esprits sur les questions de société au cours de la dernière décennie, qu'elles soient relatives à l'homosexualité, au mariage ou à la place des femmes. Sur l'immigration et l'intégration culturelle, les attentes et opinions des Français sont plus partagées.

1. Une normalisation croissante de l'homosexualité

Poursuivant une tendance à la hausse depuis 2002, la banalisation de l'homosexualité dans l'opinion publique se confirme : en 2012, 81% des Français considèrent que « les homosexuels sont des gens comme les autres » (-2 points par rapport à 2011, +10 points depuis 2002).

Les interviewés qui adoptent la position la plus ouverte vis-à-vis de l'homosexualité sont semblables d'une année à l'autre : ce sont en majorité les femmes (86% contre 76% des hommes), les jeunes (89% des 18-24 ans et 88% des 25-34 ans contre 69% des 65 ans et plus), les personnes de milieux socio-économiques favorisés (86% de ceux qui touchent plus de 2400 euros contre 76% de ceux qui touchent moins de 1000 euros) et les personnes qui déclarent ne pas avoir de pratiques ni d'appartenance religieuse (87% contre 60% personnes qui ont une pratique religieuse régulière).

2. L'érosion des modèles familiaux traditionnels et l'aspiration croissante à la parité

En 2012, deux Français sur cinq considèrent le mariage comme le cadre idéal pour la relation de couple. Il s'agit de l'un des niveaux les plus bas atteints depuis que cette question est posée (41%, -6 points depuis 2002).

Les femmes (63% contre 53% des hommes), les plus jeunes (65% des moins de 30 ans contre 49% des plus de 50 ans), les célibataires (68%) et les personnes n'appartenant à aucune religion (69%) sont les plus susceptibles à ne pas adhérer à cette vision traditionnelle de la relation de couple (58% de l'ensemble).

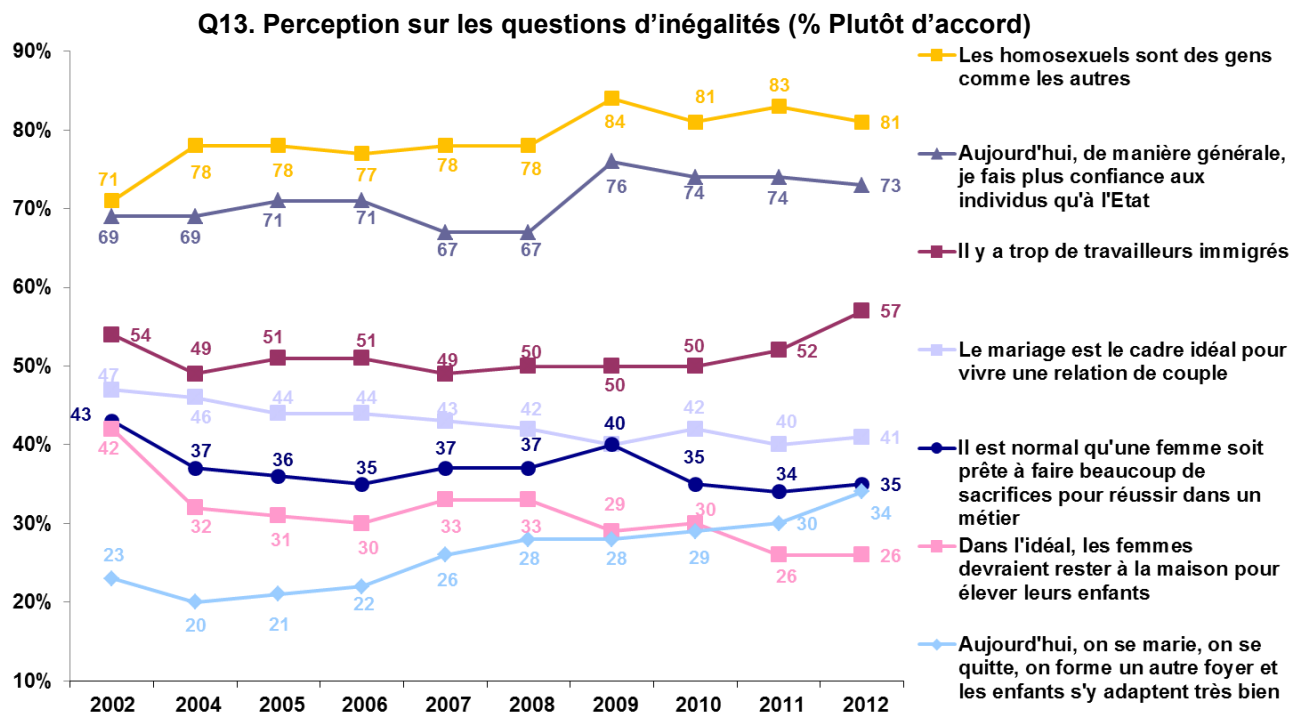
Par ailleurs, l'opinion selon laquelle « aujourd'hui, on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien » est approuvée par trois Français sur dix, un résultat en hausse constante depuis 2004 (34%, +14 points par rapport à 2004).

La place normative des femmes dans la société tend à se modifier depuis que ce Baromètre est en place. En 2002, plus de quatre Français sur dix jugeaient normal qu'une femme soit « prête à faire beaucoup de sacrifices pour réussir dans son métier » et que « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants » (43% et 42% respectivement). Aujourd'hui, ils sont respectivement 35% (-8 points) et 26% (-16 points) à penser de la sorte.

En termes de profil, le clivage générationnel est bien entendu à prendre en compte : les 65 ans et plus sont 42% à être d'accord avec l'idée que les femmes devraient rester à la maison contre 16% des 18-24 ans. Par ailleurs, on note aussi que les catégories les plus défavorisées sont plus souvent en accord avec cette opinion : les personnes sans diplôme

(47%) et celles vivant dans un foyer ayant un revenu inférieur 1000 euros (33%) sont d'accord pour dire que les femmes devraient dans l'idéal rester à la maison pour élever leurs enfants. Par ailleurs, cela est également plus souvent le cas des femmes au foyer elles-mêmes (40%).

Graphique 5 :



3. Une majorité confiante dans la réduction des inégalités hommes / femmes

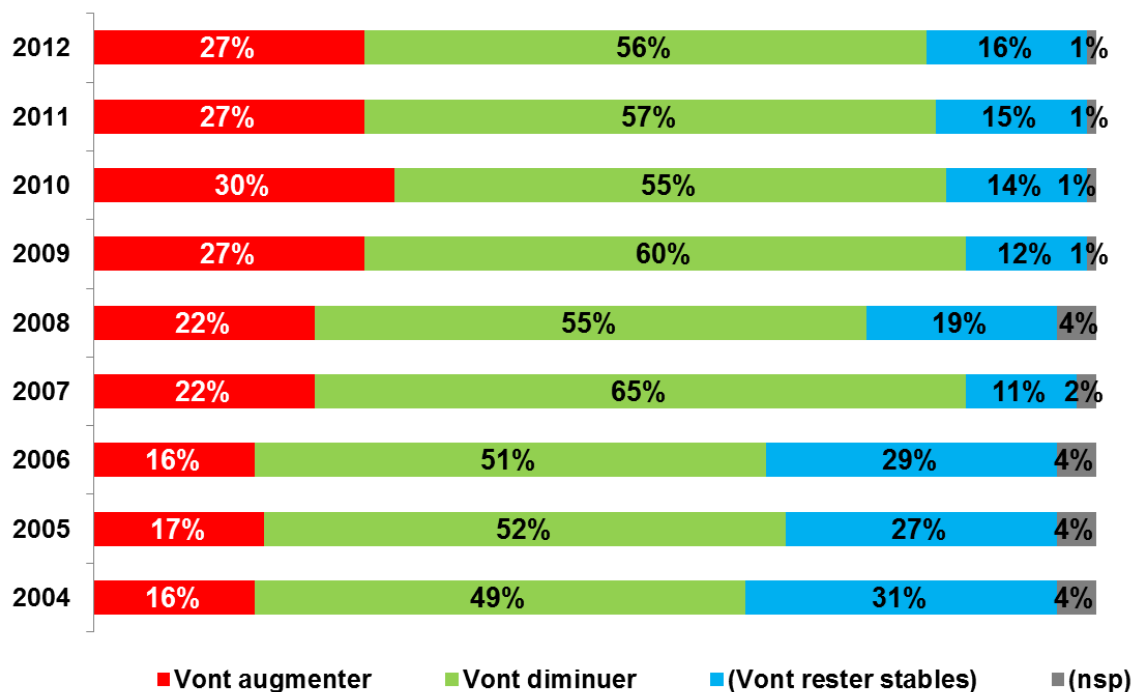
Deux tiers des Français estiment importantes les inégalités entre hommes et femmes (64%). Ce score est comparable à celui observé en 2011. Les femmes considèrent davantage ces inégalités comme importantes (69% contre 59% des hommes), au même titre que les personnes âgées de 50 ans ou plus (67% contre 59% des moins de 35 ans).

Une majorité des Français estime que ces inégalités vont diminuer (56%), contre 27% qui pensent au contraire que ces inégalités vont augmenter. Le différentiel entre pessimistes et optimistes s'établit ainsi à +29 en faveur des optimistes. Ce score reste globalement stable depuis 2011 (le différentiel entre pessimistes et optimistes était alors de +30).

Les plus pessimistes sont notamment les femmes (31% pensent que ces inégalités vont augmenter contre 22% des hommes), les personnes les plus âgées (28% des 35 ans et plus contre 24% des moins de 35 ans), les ouvriers (34%) et les personnes sans diplôme (36%).

Graphique 6 :

Q20. A l'avenir, avez-vous le sentiment que les inégalités entre les hommes et les femmes en France... (%)



4. 7 français sur 10 estiment préférable pour la société que les immigrés adoptent les coutumes et traditions de leur pays d'accueil

70% des Français estiment préférable pour la société que les immigrés ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais qu'ils adoptent celles de leur pays d'accueil, tandis que 26% jugent préférable que les immigrés les conservent. Ces résultats sont comparables à ceux observés chaque année depuis 2005

Par ailleurs, on note des clivages sur cette question. En termes de générations, 42% des 18-24 ans estiment qu'il est préférable pour la société que les immigrés conservent leurs propres coutumes et traditions contre 17% des 65 ans et plus. En termes de niveau de diplôme, 31% des personnes ayant un diplôme au moins égal à un Bac +2 estiment qu'il est préférable pour la société que les immigrés conservent leurs propres coutumes et traditions contre 22% des personnes n'ayant aucun diplôme.

D. Des Français en attente de réformes et d'interventions de l'Etat

1. Comme lors des précédentes vagues d'enquêtes, un souhait de réformes, néanmoins sans changements radicaux

Comme lors des précédentes vagues d'enquêtes, plus de 9 français sur 10 estiment qu'il faudrait changer la société française. Plus précisément, 70% considèrent que des réformes sont nécessaires dans la société française, sans bouleverser totalement cette dernière et un quart expriment le souhait d'un changement radical de la situation (24%). Seuls 5% pensent qu'il faut conserver la société française en l'état.

En termes de profils, on note que les personnes les plus souvent en attente d'une réforme de notre société sans changement radical sont les femmes (73% contre 68% des hommes), les professions intermédiaires (79%), les cadres (77% contre 60% des ouvriers), les personnes mariées (72% contre 67% des célibataires), les personnes les plus diplômées (79% contre 61% personnes sans diplôme), les franciliens (76%) et les personnes vivant dans un foyer avec un revenu de plus de 2400 euros par mois (75% contre 62% des personnes vivant dans un foyer gagnant moins de 1000 euros par mois).

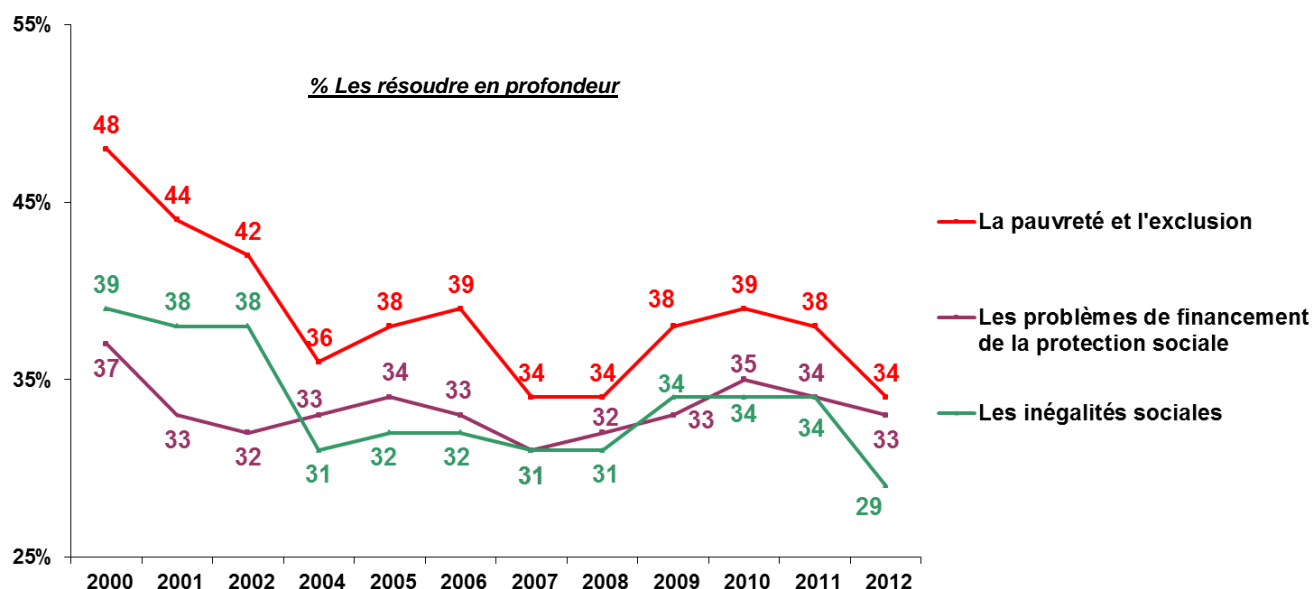
2. Des Français qui croient largement en la capacité d'action des pouvoirs publics et qui sont majoritairement en attente de plus d'intervention de l'État en matière économique et sociale

Pour près de 7 Français sur 10, les pouvoirs publics ont la capacité d'agir pour améliorer au moins les aspects essentiels de la pauvreté et de l'exclusion, des problèmes de financement de la protection sociale et des inégalités sociales (respectivement 73%, 73% et 68%). Seul un tiers estime, en revanche, que les pouvoirs publics peuvent résoudre ces questions « en profondeur » (respectivement 34%, 33% et 29%).

Par rapport aux précédentes vagues d'enquêtes, on note que ces parts de Français les plus optimistes quant aux capacités des pouvoirs publics sont parmi les plus faibles jamais enregistrées.

Graphique 7

Q11 En ce qui concerne... Estimez-vous que les pouvoirs publics peuvent les résoudre en profondeur

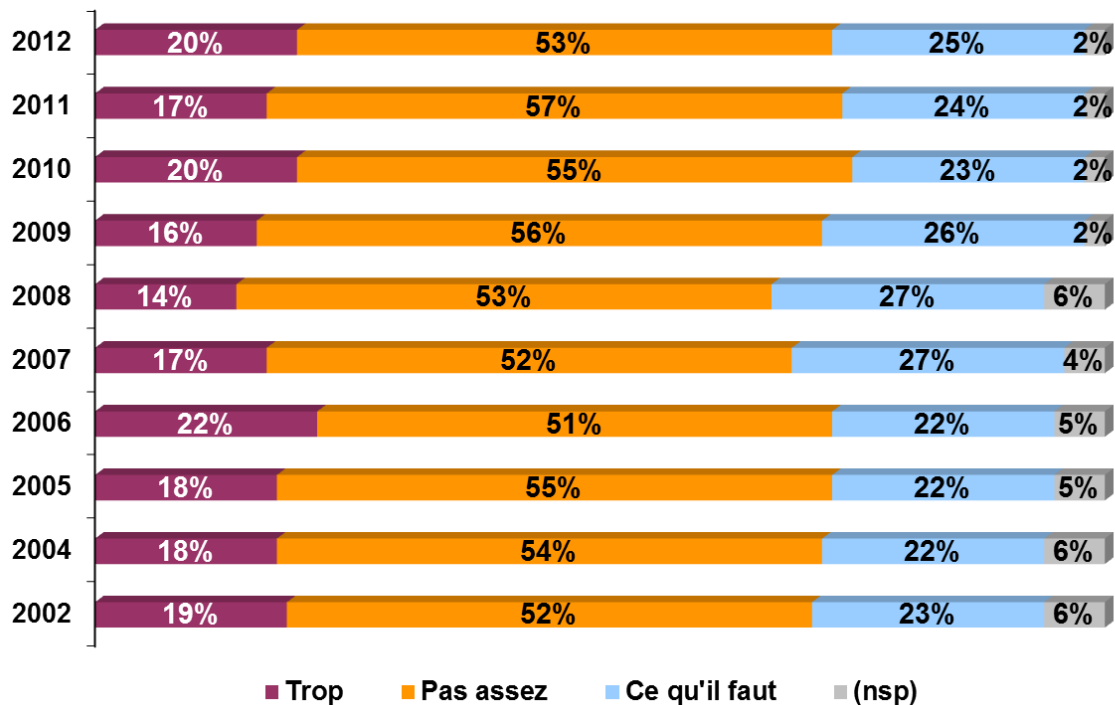


Par ailleurs, 53% Français estiment que l'Etat n'intervient pas suffisamment en matière économique et sociale, 25% qu'il intervient « juste ce qu'il faut » et 20% qu'il intervient « trop ». Le différentiel entre les personnes qui estiment que l'Etat n'intervient « pas assez » en matière économique et sociale et celles qui estiment qu'il intervient « trop » est ainsi de +33 cette année.

Plus précisément, le manque d'interventionnisme est davantage mis en avant par les femmes (57% contre 50% des hommes), les plus jeunes (62% des 18-24 ans contre 46% des 65 ans et plus), les employés (63% contre 45% des professions libérales et des cadres), les femmes au foyers (64%), les moins diplômés (57% contre 50% des plus diplômés) et les personnes gagnant moins de 1000€ par mois (63% contre 51% des personnes gagnant plus de 2400 euros par mois), ou encore les personnes locataires de leur logement (60% contre 47% des propriétaires).

Graphique 8:

Q10. Perception du niveau d'intervention économique et sociale de l'Etat (%)



II – Les Français et le système de protection sociale

A. Des Français toujours majoritairement attachés à l'universalité du système de protection sociale

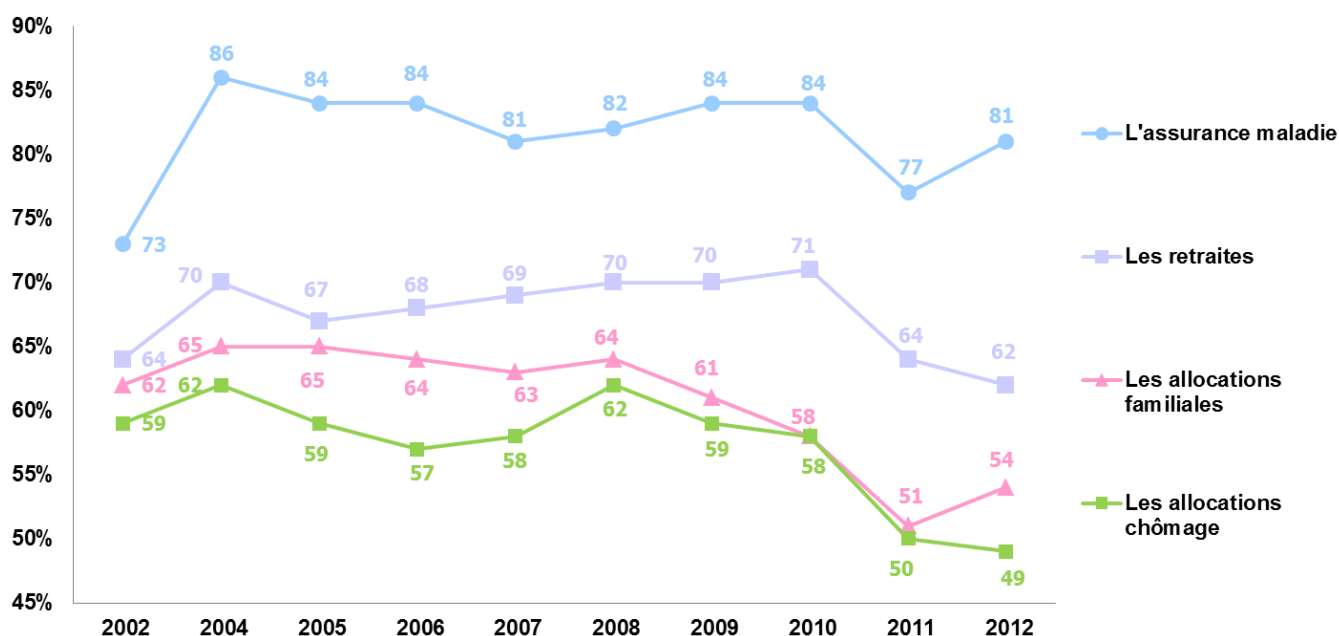
Parmi les Français qui considèrent que notre système de protection sociale devrait bénéficier à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel, 81% estiment que cela devrait être le cas pour l'assurance maladie, 62% pour les retraites, 54% pour les allocations familiales et 49% pour les allocations chômage.

Après une année 2011 marquée par une baisse significative de la part de ceux qui considèrent que les prestations sociales ici considérées devraient bénéficier à tous sans distinction (assurance maladie, -7 points - retraites, -7 points - allocations familiales, -7 points - et allocations chômage, -8 points) on note que la tendance tend à s'inverser cette année concernant l'assurance maladie (+4 points par rapport à 2011) et les allocations familiales (+3 points par rapport à 2011) tandis qu'elle semble se confirmer pour les retraites (-2 points par rapport à 2011) et les allocations chômage (-1 points par rapport à 2011).

Graphique 9 :

Q83. Le jugement sur l'universalité du système de protection sociale

(% devrait bénéficier à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel)



Dans ce contexte de remise en cause de l'universalité du système de protection sociale et de détérioration des finances publiques, 40% et 34% des Français estiment que les allocations chômage et les retraites devraient bénéficier uniquement à ceux qui cotisent, contre 20% et 13% pour les allocations familiales et l'assurance maladie.

Enfin, on remarque à l'égard des allocations familiales qu'un Français sur quatre considère qu'elles devraient bénéficier uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls (25%).

Les Français les plus âgés tendent à être les plus sévères, une part non négligeable d'entre eux considérant que seuls ceux qui cotisent devraient pouvoir bénéficier de ces aides. Concernant l'assurance maladie par exemple, 20% des 65 ans et plus estiment qu'elle ne devrait bénéficier qu'à ceux qui cotisent contre 11% des moins de 35 ans.

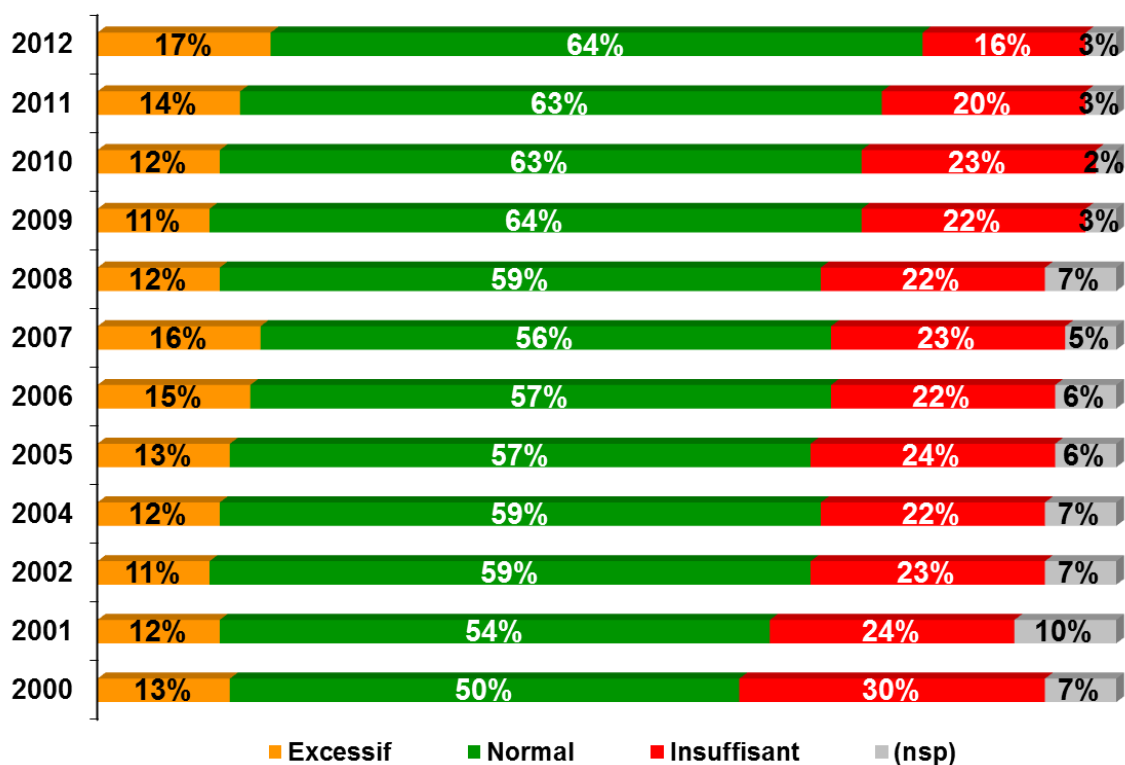
B. Le financement du système de protection sociale

1. Le financement de la protection sociale par l'État et les cotisations des entreprises : une adhésion au système actuel

Deux tiers des Français estiment « normal » que le quart du revenu national soit consacré au financement de la protection sociale (64%), soit un score comparable à ceux observés depuis 2009 après la hausse substantielle constatée entre 2007 et 2009 (+8 points).

Ceux qui estiment que ce budget n'est pas "normal" se partagent entre ceux qui le jugent « excessif » (17%, +3 points par rapport à 2011) et ceux qui le jugent « insuffisant » (16%, -4 points par rapport à 2011, -8 points par rapport à 2005 et -14 points par rapport à 2000). Ces évolutions conduisent à un faible différentiel (1 point) entre ces deux opinions adverses. D'ailleurs, ce différentiel n'a jamais autant penché en faveur de l'opinion « excessive » depuis la création de ce Baromètre.

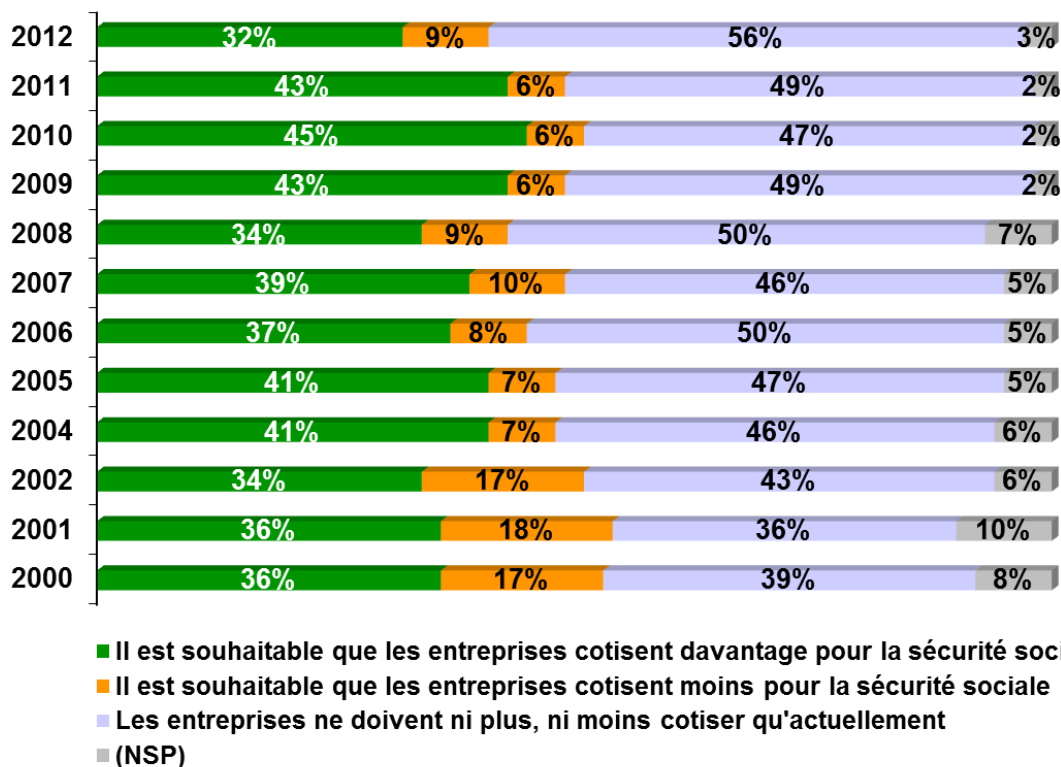
Les catégories qui jugent comme insuffisante la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale sont les personnes appartenant aux milieux socio-économiques les moins favorisés : employés (21%), ouvriers (22% contre 7% des professions libérales et des cadres) et personnes vivant dans les foyers ayant les revenus les plus modestes (22% contre 12% pour les personnes qui vivent avec plus de 2400 euros par mois).

Graphique 10 :**Q86. Le jugement sur la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale (%)**

Par ailleurs, la question du financement de la protection sociale par les entreprises a évolué depuis l'année dernière : une nette majorité des Français (56%) considère que les entreprises cotisent suffisamment en estimant qu'elles ne devraient « ni plus, ni moins cotiser qu'actuellement » pour la sécurité sociale. Auparavant, ils n'étaient qu'une majorité relative à le considérer.

A l'inverse, un tiers considère que les entreprises devraient cotiser davantage pour la sécurité sociale (32%, -11 points par rapport à 2011) et 9% (+3 points par rapport à 2011) qu'elles devraient moins cotiser.

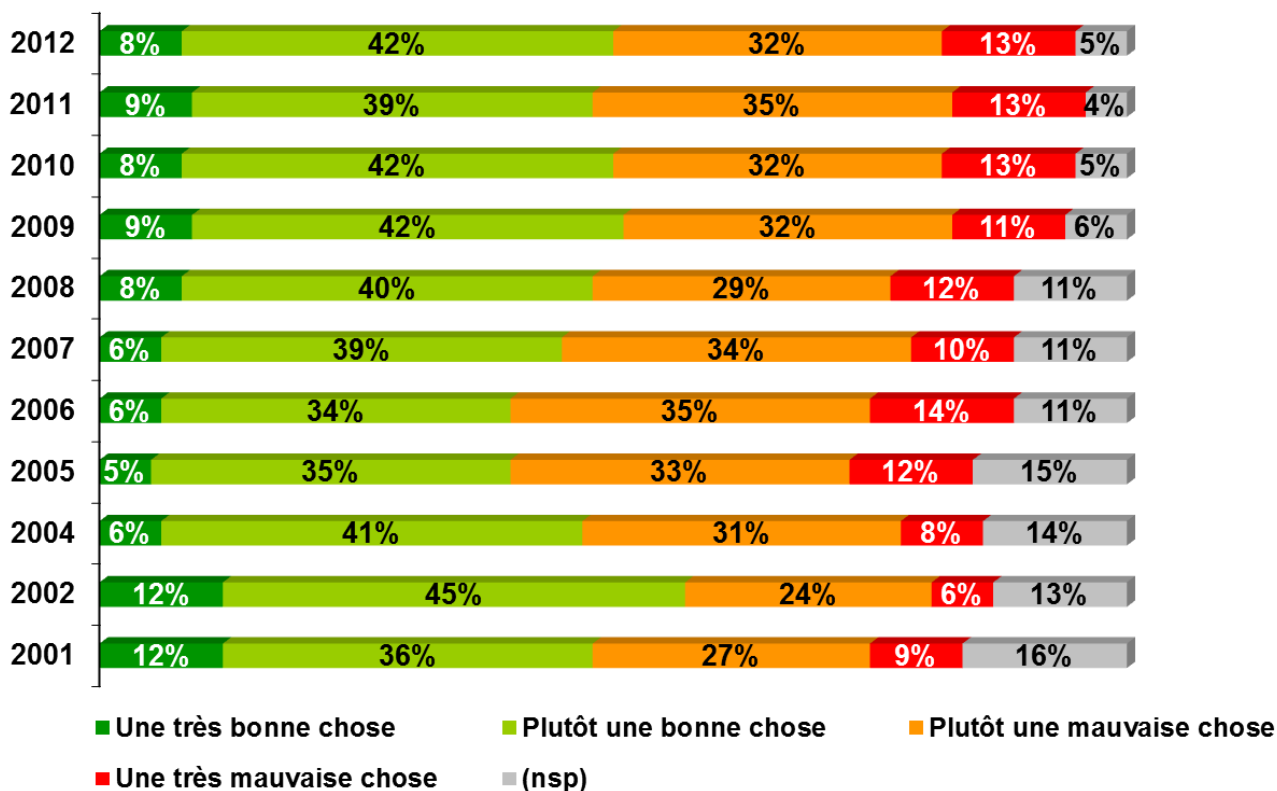
L'hypothèse d'une cotisation plus importante des entreprises pour la sécurité sociale est notamment davantage soutenue par les plus jeunes (46% des 18-25 ans contre 23% des 65 ans et plus).

Graphique 11 :**Q85. Le souhait sur l'évolution du niveau de cotisation des entreprises (%)**

Une question liée au financement de la protection sociale divise l'opinion : celle des conséquences du système de protection sociale sur la crise économique en France. Si 45% des Français estiment que le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique, 48% considèrent que le système alourdit la dette de la France et va être un frein pour sortir de la crise.

En termes d'évolution, on note que pour la première fois depuis 2009, la part de ceux qui considèrent que notre système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise est inférieure à la part de ceux qui pensent, au contraire, que le système de protection sociale alourdit avant tout la dette de la France. Ainsi, l'idée selon laquelle le financement de la protection sociale est un frein pour sortir de la crise gagne chaque année du terrain.

Par ailleurs, les Français restent partagés sur la question de l'influence de l'Europe sur la protection sociale en France. Depuis 2007, excepté 2011, ils sont certes plus nombreux à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France mais la tendance est à la stagnation : 50% contre 48% en 2011, 50% en 2010, 51% en 2009, 48% en 2008 et 45% en 2007. Cette question de l'influence de l'Europe sur la protection sociale en France divise donc toujours l'opinion.

Graphique 12:**Q12. L'influence de l'Europe sur la protection sociale française (%)**

Les catégories qui ont tendance à mettre plus en avant l'influence positive de l'Europe sont les plus jeunes (69% des 18-24 ans contre 48% des 65 ans et plus) et les étrangers (66%).

2. Des Français toujours très attachés au caractère essentiellement public de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse

Les Français sont fortement attachés au caractère public de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse : 92% souhaitent que le système d'assurance maladie reste essentiellement public et 91% le souhaitent également pour le système d'assurance vieillesse. Cet attachement est exprimé de manière forte : les Français sont 7 sur 10 (70% et 68% respectivement) à être « tout à fait d'accord » avec ces affirmations.

La part de ceux qui sont « tout à fait d'accord » avec l'idée que ces systèmes d'assurance doivent rester essentiellement publics s'est stabilisée à sept Français sur dix sur les quatre dernières éditions. A l'inverse, 7% de Français ne sont pas d'accord avec cette affirmation.

Les personnes les plus attachés au caractère public de l'assurance maladie et de l'assurance-vieillesse sont les plus âgées (65 ans et plus), les salariés du secteur public, les personnes appartenant aux milieux socioéconomiques les moins favorisés (non diplômés et

bas revenus notamment). Au contraire, les personnes issues des milieux socioéconomiques les plus favorisés (hauts revenus et plus diplômés) y sont moins attachées.

3. Une réticence persistante à cotiser davantage ou à voir baisser les niveaux de prestations

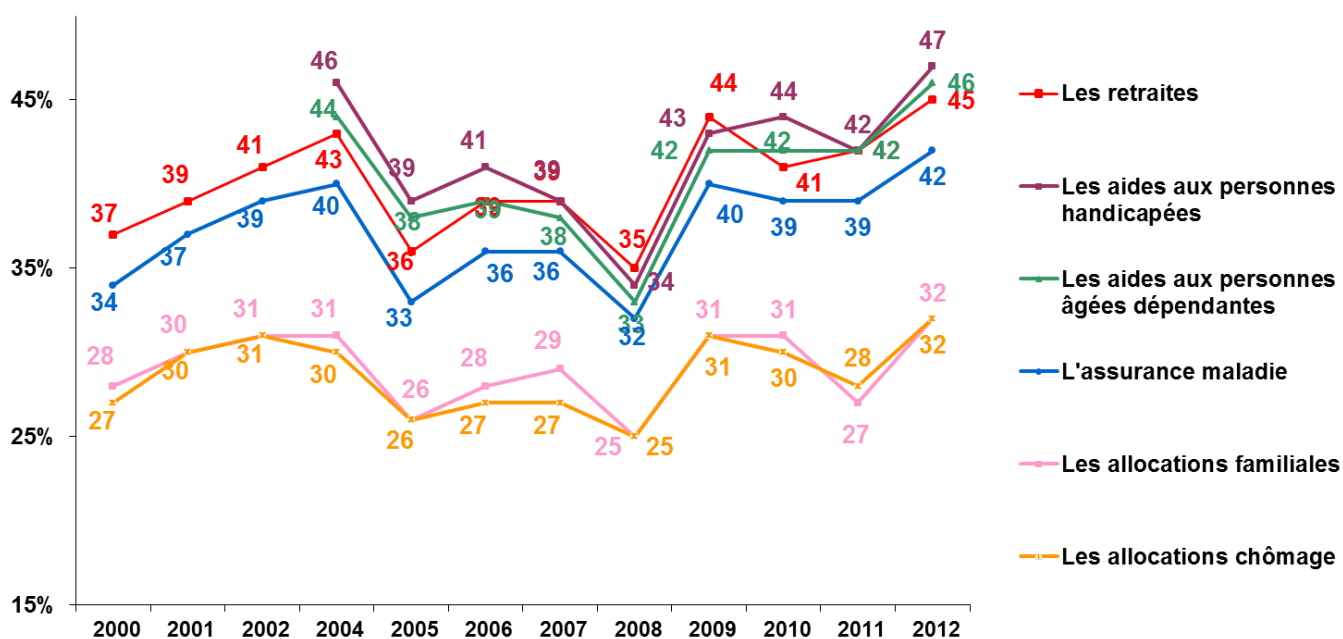
Les Français se montrent très attachés au caractère public de leur système de protection sociale. Néanmoins, à titre individuel, la majorité de la population n'est pas prête à cotiser davantage ou à voir baisser ses prestations en fonction de son niveau de ressources, même si cette réticence s'est sensiblement amoindrie cette année.

Ainsi, les Français restent majoritairement réticents, comme l'an dernier, à l'idée de devoir cotiser davantage pour maintenir le niveau de leurs prestations sociales et cela quel que soit le domaine concerné. Sur les six aides sociales présentées, moins de la moitié d'entre eux seraient disposés à cotiser davantage. Les prestations pour lesquelles les Français seraient le moins souvent disposés à cotiser davantage sont les allocations familiales (32%, +5 points par rapport à 2011) et les allocations chômage (32%, +4 points). En outre, plus de 4 Français sur dix seraient prêts à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestation à l'égard des retraites (45%, +3 points), des aides aux personnes handicapées (47%, +5 points), des aides aux personnes âgées dépendantes (46%, +4 points) et à l'assurance maladie (42%, +3 points).

Graphique 13 :

Q91. La disposition à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations

(% Oui)

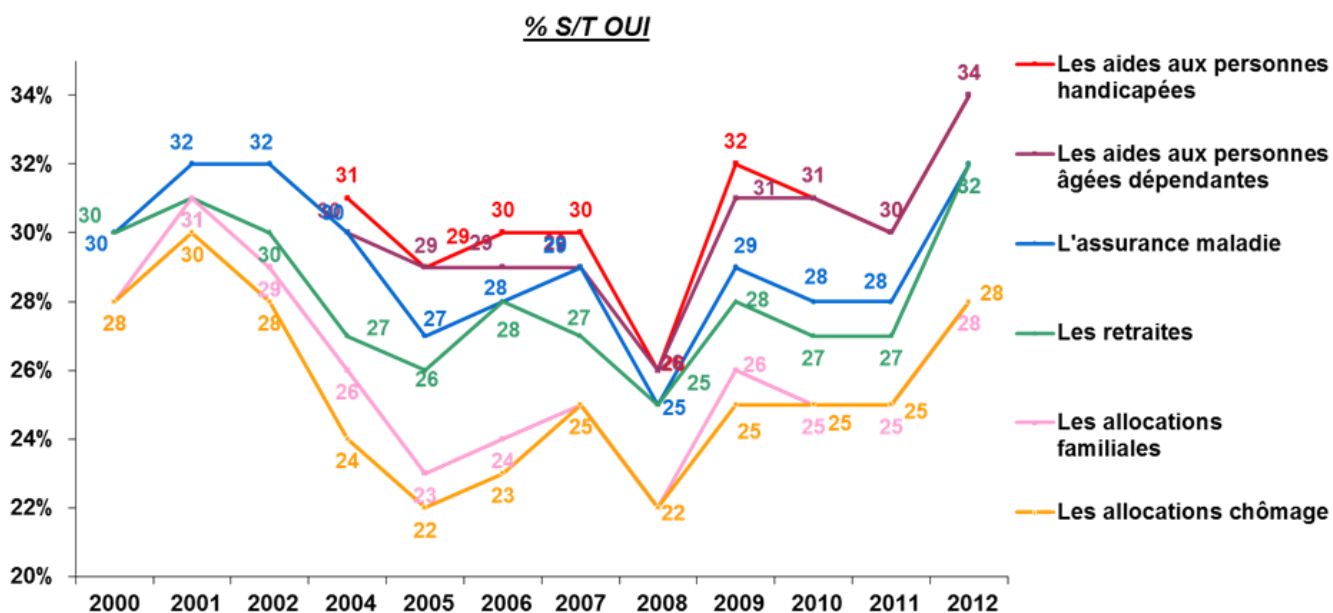


Comme pour la disposition à cotiser davantage pour maintenir le même niveau de prestation sociale, les Français ne seraient qu'une minorité à accepter une baisse des prestations en contrepartie d'une diminution de l'imposition.

Pour autant, il est important de voir que par rapport à 2011, ils sont beaucoup plus nombreux à accepter une baisse des prestations en contrepartie d'une diminution de leur imposition. Ainsi, en 2012, 34% des Français seraient disposés à accepter une baisse des aides aux personnes âgées dépendantes ou aux personnes handicapées en contrepartie d'une diminution de l'imposition, soit 4 points de plus qu'en 2011. De plus, ils seraient 32% à accepter une diminution des aides pour l'assurance maladie et pour la retraite en échange d'une baisse de leur imposition, soit respectivement 4 et 5 points de plus qu'en 2011.

Graphique 14 :

Q90. La disposition à accepter une baisse des prestations en contrepartie d'une diminution de l'imposition (% Oui)



III – Les Français et leur santé

A. Perception générale de l'état de santé de la population

1. Des Français qui déclarent être en bonne santé mais qui sont de plus en plus partagés quant à la santé de leurs concitoyens

Près de trois quarts des Français se considèrent en bonne santé (73%), un niveau comparable aux autres éditions du Baromètre. 27% jugent à l'inverse leur santé « moyenne » ou mauvaise : parmi ceux-ci, la part de ceux qui se jugent en mauvaise ou en très mauvaise santé reste stable (6% du total des interviewés).

Si la grande majorité des Français estime être en bonne santé, ils sont néanmoins moins positifs quant à l'état de santé de leurs compatriotes. Alors que quatre Français sur dix estiment que l'état de santé des Français s'améliore (39%), ils sont pour la première fois aussi nombreux (39%) à croire qu'il se détériore. Cette évolution confirme une fois de plus la tendance constatée depuis 2000 : chaque année, la part des français qui estime que l'état des Français s'est amélioré s'amenuise au profit de la part des Français qui considère à l'inverse qu'il s'est dégradé.

2. Une fluctuation forte du sentiment d'information en matière de santé publique sans doute liée aux différentes crises sanitaires que la France a récemment traversé

La question de la qualité de l'information véhiculée par les médias en matière de santé publique est très fluctuante. Après le pic historique de 2009 que l'on peut lier à l'épidémie de grippe A, avec près de neuf Français sur dix qui dénonçaient une exagération des médias en matière de santé (86%, +21 points par rapport à 2008), la tendance est à la baisse et ce, de manière continue. Cependant, ce score reste le plus élevé comparativement aux autres propositions présentes dans le Baromètre (77%, -4 points par rapport à 2010, -9 points par rapport à 2009).

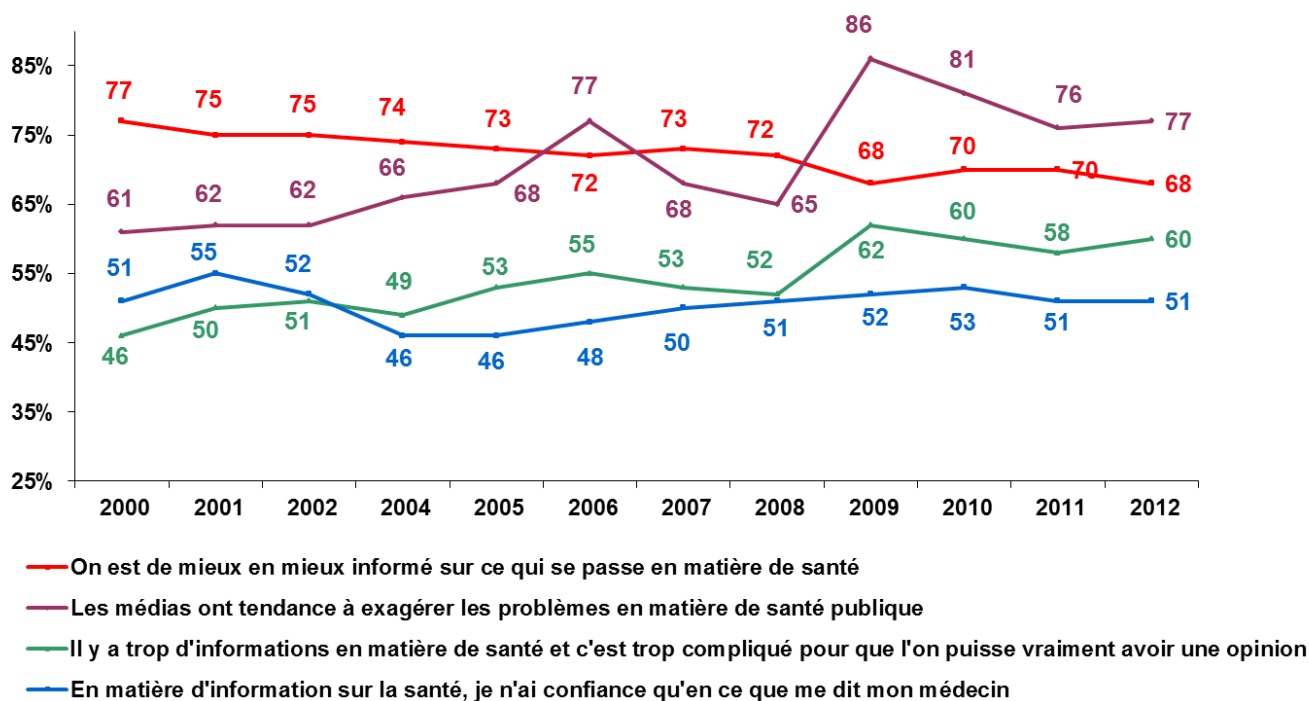
En parallèle, la part de ceux qui estiment qu'il y a trop d'informations en matière de santé pour que l'on puisse vraiment avoir une opinion varie relativement peu depuis le pic de 2009 (60%).

Par ailleurs, la part des Français qui estiment que l'on est de mieux en mieux informé sur ce qui se passe en matière de santé stagne à son plus bas niveau depuis 2009, à 68%.

Enfin, 51% des Français, score comparable aux précédentes vagues, considèrent qu'en matière d'information sur la santé, ils n'ont confiance qu'en ce que leur dit leur médecin.

Graphique 15 :

**Q95. La perception détaillée du niveau d'information délivrée en matière de santé
(% Plutôt d'accord)**



3. Des Français de plus en plus méfiants concernant la qualité des aliments et le contrôle alimentaire

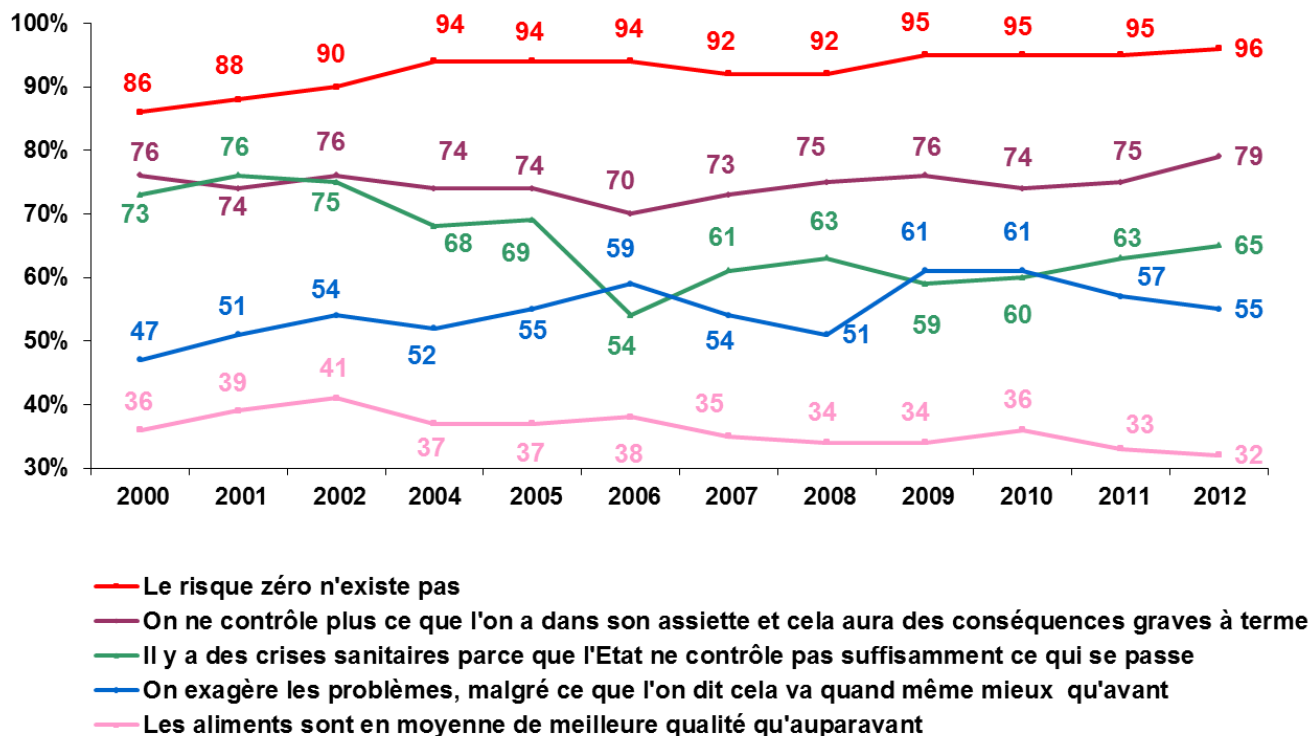
Avec la médiatisation des crises sanitaires de ces dernières années, la quasi-totalité des Français reconnaît que le risque zéro n'existe pas (96%, +10 points par rapport à 2000).

En outre, près de 4 Français sur 5 (79%) considèrent qu' «on ne contrôle plus ce que l'on a dans nos assiettes et que cela aura des conséquences graves à terme», un niveau de méfiance en hausse de 4 points par rapport à 2011.

Graphique 16 :

Q96. Le jugement sur les crises sanitaires survenues ces dernières années
(% Plutôt d'accord)

va



Sur la question des crises sanitaires, les deux autres propositions testées montrent que la sévérité des Français envers l'Etat apparaît en hausse : ainsi, ils sont plus nombreux qu'en 2011 à imputer les crises sanitaires aux contrôles insuffisants de l'Etat sur ce qui se passe (65%, +2 points) et moins nombreux à considérer que les problèmes sont exagérés (55%, -2 points). Ces deux variables restent fluctuantes dans l'histoire du Baromètre, probablement en raison de leur sensibilité à la médiatisation d'affaires ayant des conséquences en matière de santé. En outre, il est à noter qu'elles semblent évoluer de manière asymétrique depuis 2000.

Enfin, les Français sont de moins en moins nombreux à juger que les aliments sont en moyenne de meilleure qualité qu'auparavant (32%, -1 point par rapport à 2011, -4 points par rapport à 2010 et -9 points par rapport à 2002).

B. Perception à l'égard du système de santé

1. Un accès aux soins majoritairement considéré comme universel

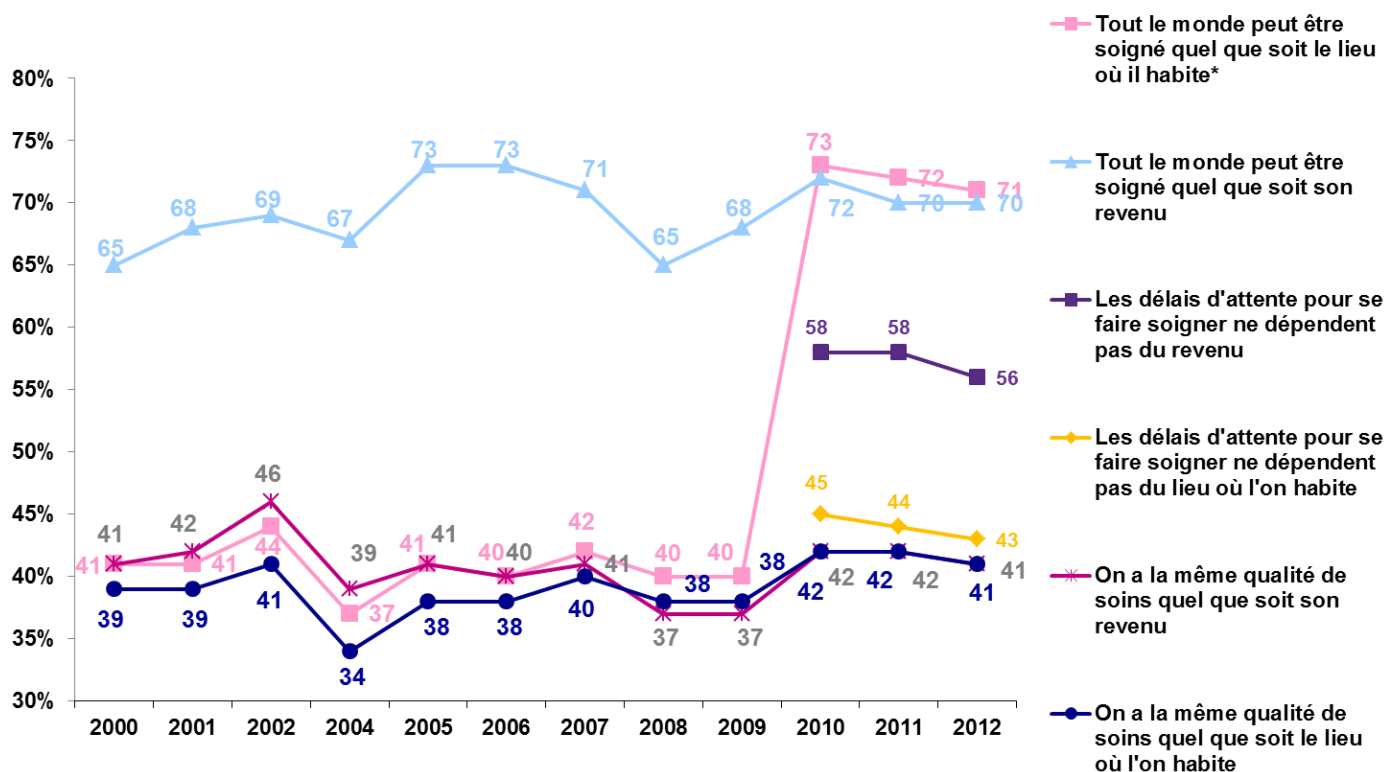
Sept Français sur dix (70%), soit un score égal à celui de 2011, affirment que «tout le monde peut être soigné quel que soit son revenu».

De plus, 71% des Français estiment que «tout le monde peut être soigné quel que soit le lieu où il habite». Aucune variation notable n'est à constater sur cette question depuis 2010, date à laquelle cette dernière a été posée pour la première fois.

En revanche, une minorité des Français considère qu'il est possible d'avoir la même qualité de soins quel que soit son lieu d'habitation ou son niveau de revenu, 41% d'entre eux se déclarant d'accord avec ces affirmations (un niveau comparable à celui observé en 2011).

Graphique 17 :

Q72. Opinion sur l'universalité du système de santé
(% Plutôt d'accord)



*Modification du libellé en 2010. L'item précédemment posé était : « On est soigné de la même façon quel que soit le lieu où l'on habite »

Un clivage lié au milieu social est à noter sur la perception de l'universalité de la qualité des soins : alors que les personnes issues des milieux socioéconomiques les moins favorisés (ouvriers, sans diplôme, bas revenus) sont de manière générale les plus optimistes en matière de qualité des soins pour tous sans distinction de revenu ou de lieu d'habitation, les personnes de milieux socioéconomiques favorisés rapportent davantage une différence de qualité de soin selon le revenu ou le lieu d'habitation (70% des professions libérales et des cadres supérieurs et 64% de ceux dont le revenu est supérieur à 2400 euros estiment que la qualité des soins n'est pas la même selon le lieu où l'on habite contre 58% pour l'ensemble).

Par ailleurs, si une majorité de Français considèrent que les délais d'attente ne dépendent pas du revenu (56%), ils sont en revanche 43% à juger qu'ils ne dépendent pas du lieu où l'on habite.

Il convient de noter que les habitants de l'agglomération parisienne sont particulièrement critiques concernant les délais d'attente en fonction du lieu d'habitation. En effet, 58% d'entre eux ne sont pas d'accord sur le fait que «le délai d'attente pour se faire soigner ne dépend pas du lieu où l'on habite», contre 55% des individus en moyenne et 50% pour les habitants des communes comptant moins de 20 000 habitants.

Par ailleurs, l'accès aux soins est jugé de manière très hétérogène suivant les différents prestataires évalués. Ainsi, l'accès à des spécialistes recueille la satisfaction de près de huit interviewés sur dix (79% pour les dentistes et autres spécialistes dentaires ainsi que pour les médecins et chirurgiens spécialistes). Suivent, comme l'année dernière, les hôpitaux publics et les cliniques privées à l'égard de leur accessibilité (67% et 63% de satisfaction).

Le taux d'insatisfaction devient cependant plus élevé pour les urgences hospitalières (24% d'insatisfaits). Enfin, les maisons de retraite suscitent des opinions partagées (28% de satisfaits pour 21% d'insatisfaits), bien qu'une majorité relative des répondants (38%) ne se déclarent ni satisfaits, ni insatisfaits de leur accessibilité.

2. Des Français de plus en plus critiques sur l'évolution de la qualité des soins en cabinet médical et à l'hôpital

L'évolution de la qualité des soins en cabinet médical en France divise l'opinion. En 2012, 46% des Français estiment que la qualité des soins en cabinet médical en France s'est améliorée, alors que 30% considèrent qu'elle est restée identique. 23% jugent au contraire qu'elle s'est détériorée, ce qui constitue une hausse de 2 points par rapport à 2011.

Ils sont plus critiques encore à l'égard des soins en hôpitaux : ils ne sont plus que 42% à juger que la qualité des soins à l'hôpital s'est améliorée au cours de ces dernières années. 15% considèrent que la qualité des soins dans les hôpitaux est restée la même et 41% considèrent qu'elle s'est détériorée avec un score en nette progression sur les dernières éditions (37% en 2010 et 39% en 2011).

Concernant la qualité des soins, comme pour l'accès aux soins, ce sont les spécialistes (médecins, chirurgiens) et les dentistes qui recueillent les taux les plus importants (79% dans les deux cas) avec également des taux d'insatisfaction très faibles. Les taux d'insatisfaction sont aussi très faibles pour les cliniques privées (6% contre 63% de satisfaits) et les services à domicile (4% contre 47% de satisfaits). Les hôpitaux publics ainsi que leurs services d'urgence sont davantage critiqués (11% et 24% d'insatisfaits), même si ces scores restent bien inférieurs à la part des usagers satisfaits de la qualité de ces services.

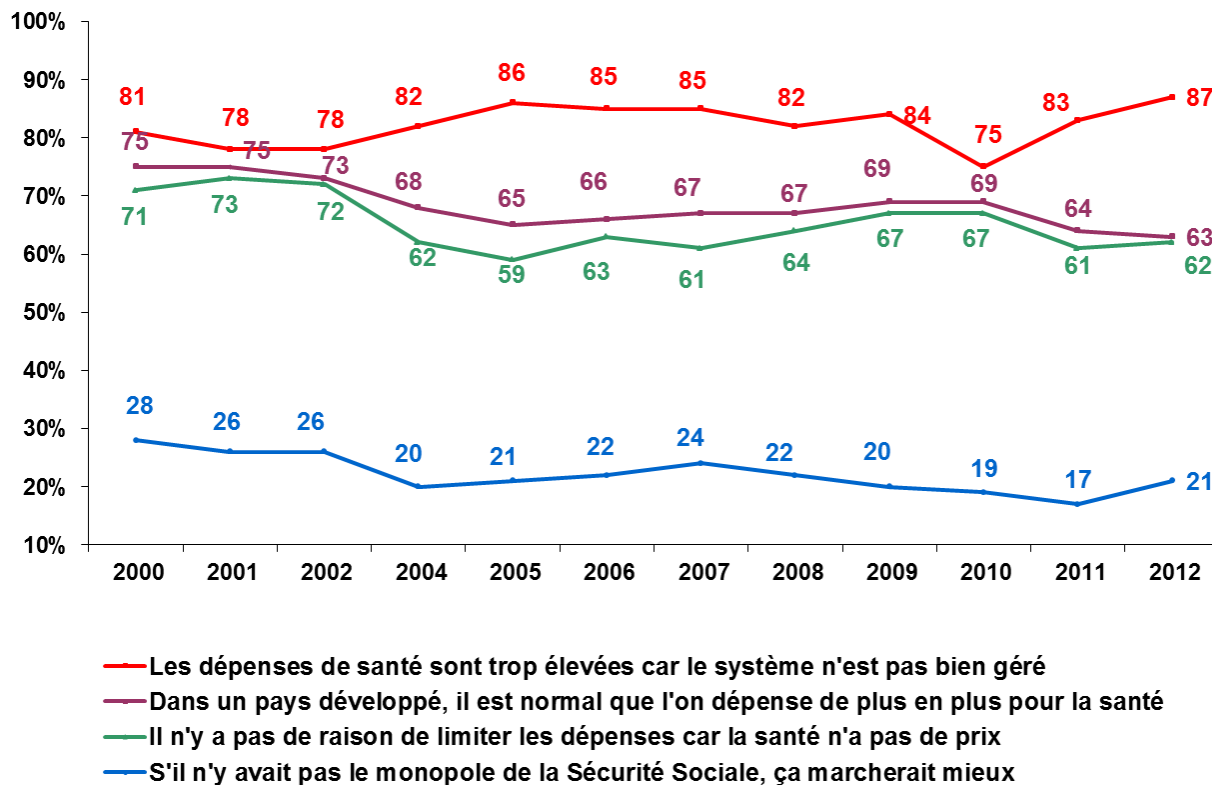
En termes d'évolution, les Français sont, par rapport à 2011, moins satisfaits de la qualité des soins de chacun des types de prestataires testés (diminution de part des Français satisfaits comprise en -3 et -6)

3. Le système de santé globalement perçu comme mal géré mais dont on ne peut se passer

Près de 9 Français sur 10 estiment que les dépenses de santé sont trop élevées car le système n'est pas bien géré (87%). Ce score est le plus haut jamais atteint depuis la création de ce baromètre en 2000. D'ailleurs, il est supérieur de 4 points au score de 2011.

En parallèle, 21% des Français estiment que si la Sécurité Sociale n'avait pas le monopole, « ça marcherait mieux ». Cette part d'opposants au monopole de la Sécurité Sociale est en hausse de 4 points cette année, mais en léger recul sur le moyen terme (-3 points par rapport à 2007). Ainsi, la majorité des Français ne remet pas en cause notre système de santé public. 76% ne sont pas d'accord pour dire que si la sécurité sociale n'avait pas le monopole, « ça marcherait mieux ».

En outre, une large majorité d'entre eux estime toujours que dans un pays développé, il est normal que «l'on dépense de plus en plus pour la santé» (63%) et «qu'il n'y a pas de raison de limiter les dépenses dans ce domaine car la santé n'a pas de prix» (62%). Ces scores sont en baisse sur la décennie (-12 points pour l'affirmation «dans un pays développé, il est normal que l'on dépense de plus en plus pour la santé» par rapport à 2000 et -9 points, toujours par rapport à 2000, pour l'affirmation «il n'y a pas de raison de limiter les dépenses car la santé n'a pas de prix».)

Graphique 18 :**Q71. La perception des dépenses de santé (% Plutôt d'accord)**

Le système général de solidarité de l'assurance maladie continue à être soutenu par une très large majorité de Français : 72% estiment qu'il faut maintenir ce système de solidarité actuel alors que 22% jugent qu'il faut maintenir une solidarité forte uniquement avec les personnes atteintes de maladies graves. Enfin, 5% des Français, une proportion stable depuis 2000, sont en faveur de cotisations plus élevées pour les personnes qui risquent de coûter plus cher à l'assurance maladie.

Depuis la crise de 2008, on note néanmoins une baisse du nombre de Français souhaitant maintenir le système de solidarité actuel en l'état : alors qu'ils étaient 78% en 2008 à le souhaiter, ils ne sont plus que 72% aujourd'hui, soit une baisse de six points.

C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie

Les mesures testées visant à réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité Sociale n'obtiennent pas toutes le même degré d'acceptation, comme lors des vagues précédentes.

1. Les Français majoritairement favorables à ce que les mesures de réduction du déficit touchent les professionnels de la santé

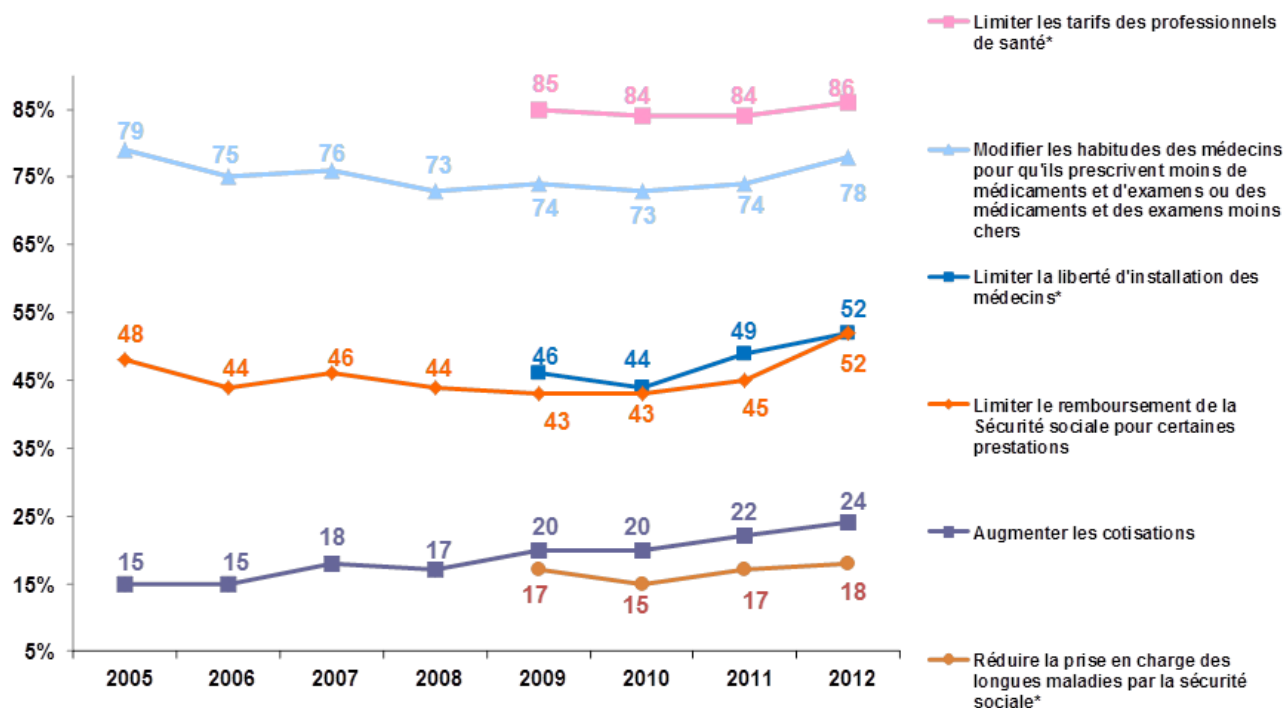
A la question de choisir, parmi une série de propositions, les mesures concrètes pouvant permettre de réduire les dépenses de santé, les professionnels de santé sont directement concernés par les choix d'une large partie de l'opinion. D'une part, les Français adhèrent très largement à la limitation des tarifs des professionnels de santé : 86% d'entre eux y sont favorables. D'autre part, 78% optent pour la modification des habitudes des médecins afin que ces derniers prescrivent moins de médicaments et d'examens ou des médicaments et des examens moins chers. Ces deux proportions sont respectivement en hausse de deux et quatre points par rapport à 2011.

Dans une moindre mesure, 52% des Français se prononcent pour une limitation de la liberté d'installation des médecins, ce qui constitue une hausse notable par rapport à 2010 (+8 points). De plus, autant de Français se prononcent en faveur de la limitation des remboursements de la Sécurité Sociale pour certaines prestations (52% y seraient favorables, +7 points en un an).

Enfin, l'augmentation des cotisations et la réduction de la prise en charge des longues maladies par la Sécurité Sociale sont des propositions peu approuvées : 24% des Français consentiraient à une augmentation des cotisations (un score cependant en hausse de 9 points par rapport à 2005) et 18% accepteraient une réduction de la prise en charge des maladies longues.

Graphique 19 :

Q73. Les mesures permettant de réduire le déficit des dépenses de santé



2. Les participations forfaitaires sont perçues comme sources d'inégalités d'accès aux soins, mais relativement mieux acceptées

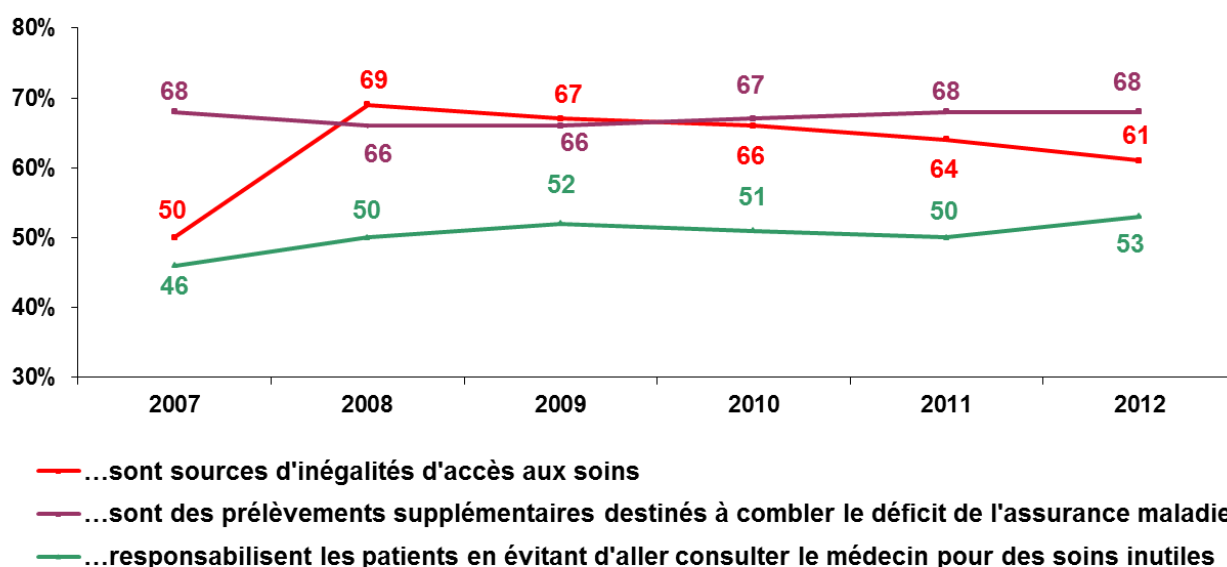
A l'égard des participations forfaitaires, les Français sont critiques devant la rupture d'égalité mais comprennent leur utilité : si 61% d'entre eux estiment qu'elles sont sources d'inégalités d'accès aux soins, 68% reconnaissent qu'elles sont des prélèvements supplémentaires destinés à combler le déficit de l'assurance maladie.

La question de la responsabilité qu'engendreraient les participations forfaitaires fait débat : 53% des répondants (un score en hausse de 7 points par rapport à 2007) considèrent que ces participations forfaitaires responsabilisent les patients en évitant d'aller consulter le médecin pour des soins inutiles.

Graphique 20 :

Q77. La perception des participations forfaitaires
(% Plutôt d'accord)

Les participations forfaitaires...



IV – Famille et politique familiale¹

A. Les objectifs de la politique familiale : perceptions, cibles et attentes

1. Amélioration des conditions de logement et une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle sont les deux attentes jugées les plus prioritaires en matière de politique familiale

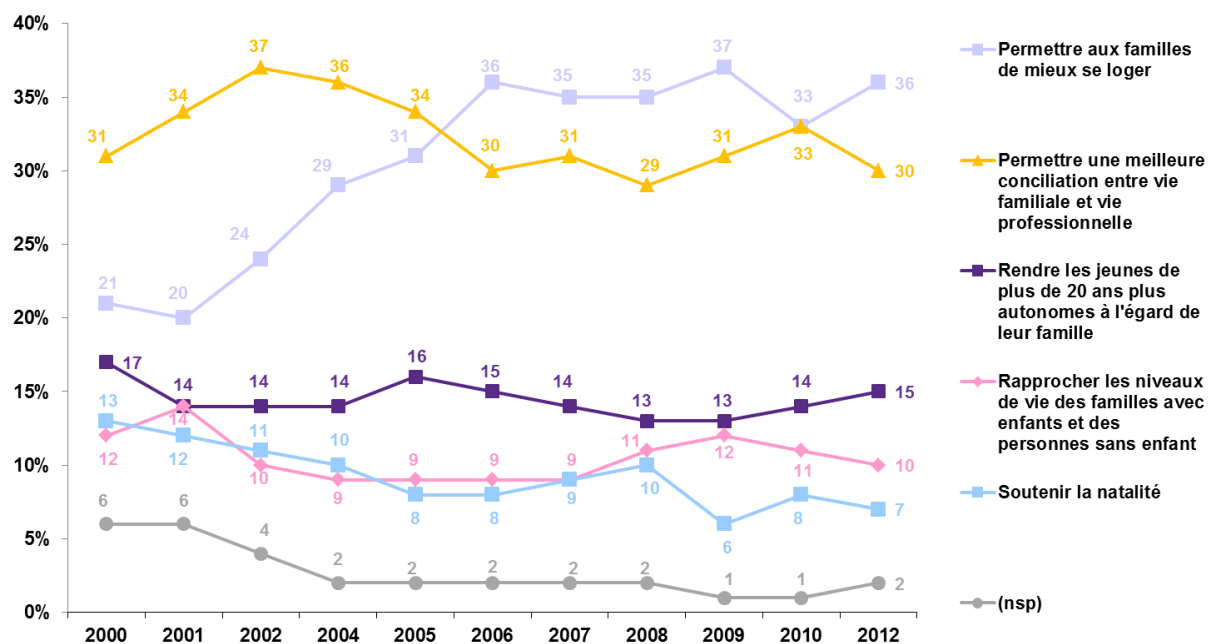
Depuis 2006, l'attente prioritaire des Français en matière de politique familiale est l'amélioration des conditions de logement. Pour 36% d'entre eux, ce point devrait être l'objectif prioritaire de la politique familiale. Ensuite, une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle est citée par 30% des répondants.

Trois mesures en matière de politique familiale sont par ailleurs citées par moins d'un Français sur 5 : le fait de «rendre les jeunes de plus de 20 ans plus autonomes à l'égard de leur famille» (15%), «de rapprocher les niveaux de vie des familles avec enfants et des personnes sans enfant» (10%) et, enfin, «le fait de soutenir la natalité» (7%).

Le fait de permettre aux familles de mieux se loger est plus souvent cité par les personnes de moins de 30 ans (42% contre 35% des plus de 30 ans), les célibataires (42% contre 35% des personnes mariées), les personnes vivant dans les foyers les plus modestes (43% contre 33%) et les locataires (41% contre 31% des propriétaires).

Graphique 21 :

Q63. Souhait de l'objectif prioritaire de la politique familiale (%) *



* Question posée tous les deux ans à partir de 2010.

¹ A partir de la vague 2010, les questions de cette section sont posées tous les deux ans.

2. Une aide prioritaire pour les familles aux revenus modestes

Comme les années précédentes, une majorité relative des Français considère que les familles aux revenus les plus modestes sont à aider prioritairement (42%), loin devant les familles monoparentales (25%), les familles nombreuses (11%) et les familles avec de jeunes enfants et dont les deux parents travaillent (11%).

En termes d'évolution, on note toutefois que sur les 7 dernières années, la part des citations relatives aux familles les plus modestes a perdu 10 points tandis que les citations relatives à l'aide des familles monoparentales a augmenté de 8 points. La part des citations relatives aux autres types de familles à aider en priorité n'a pas évolué sur cette période.

3. L'insertion des jeunes, toujours prioritaire

Parmi les différentes actions présentées en ce qui concerne les objectifs prioritaires à mener auprès des jeunes, 53% des Français jugent le renforcement des dispositifs d'insertion et de formation des jeunes sans emploi et sans qualification prioritaires. Depuis 2004, cette attente a été jugée prioritaire par au moins 50% des Français, au détriment des autres types d'actions mis en concurrence.

Seconde attente prioritaire, les aides au logement pour les jeunes sont citées par près d'un quart de la population (22%). Ensuite, le prolongement des allocations familiales au-delà de 20 ans semble constituer une mesure à adopter de manière moins prioritaire (12%), de même que l'aide financière directe aux jeunes (7%) et le développement de déductions fiscales pour les parents des jeunes de plus de 20 ans (5%). Les scores obtenus par ces trois attentes sont stables depuis 2004.

Le renforcement des dispositifs d'insertion est donc largement préféré aux aides financières, et ce, que ces dernières soient apportées directement aux jeunes ou à leur famille.

Notons enfin que les jeunes, premiers concernés par cette question, sont davantage en attente d'aides financières dont ils bénéficieraient directement : 32% des 18-25 ans souhaitent un renforcement des aides au logement contre 21% des 50 ans et plus. A l'inverse, les jeunes sont moins en attente que leurs aînés d'un renforcement des dispositifs d'insertion et de formation destinés aux jeunes sans emploi et sans qualification : 41% des 18-24 ans citent cette attente comme prioritaire contre 54% des 50 ans et plus.

B. Famille et temps de travail : jugement et attentes

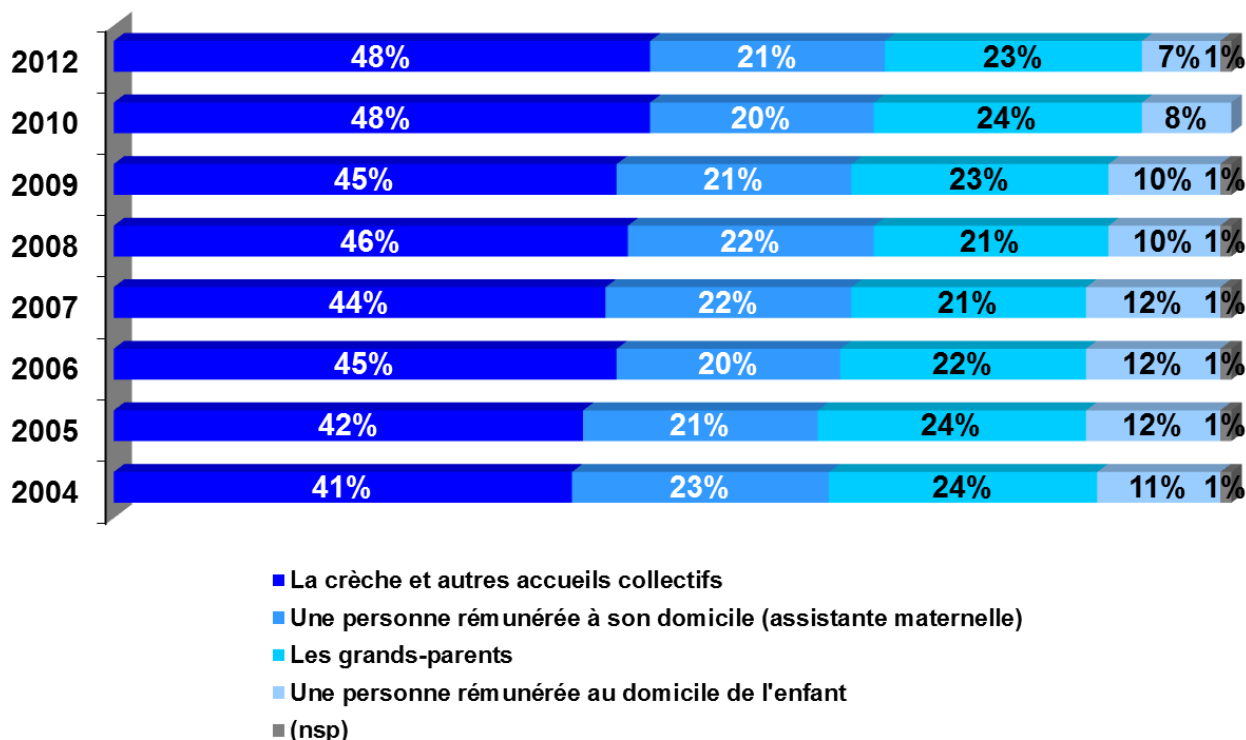
1. Les crèches et autres accueils collectifs sont les modes de garde jugés les plus bénéfiques pour les enfants en bas âge

En dehors des parents, la crèche et les autres accueils collectifs sont de loin les modes de garde jugés les plus bénéfiques. Ils sont cités par une majorité relative de 48% des Français. Les grands-parents et les assistantes maternelles sont, à un niveau comparable, les deux autres modes de garde jugés les plus bénéfiques (pour 23% et 21% des Français, respectivement). La hiérarchie des attentes est la même auprès des personnes les plus concernées, à savoir les parents d'enfants de moins de 3 ans. Par rapport à l'ensemble de la population, ils ont toutefois une préférence plus prononcée pour le recours à une assistante maternelle (26% contre 21% en moyenne).

Enfin, l'opinion des Français à l'égard de ces modes de garde évolue progressivement. Sur le long terme, la crèche est de plus en plus citée avec une augmentation de 7 points depuis 2004 (passant de 41% à 48%) en parallèle d'une diminution de 4 points de la garde par une personne rémunérée au domicile de l'enfant (de 11% à 7% des citations).

Graphique 22 :

Q66. Le mode de garde le plus bénéfique pour un enfant en bas âge *



* Question posée tous les deux ans à partir de 2010.

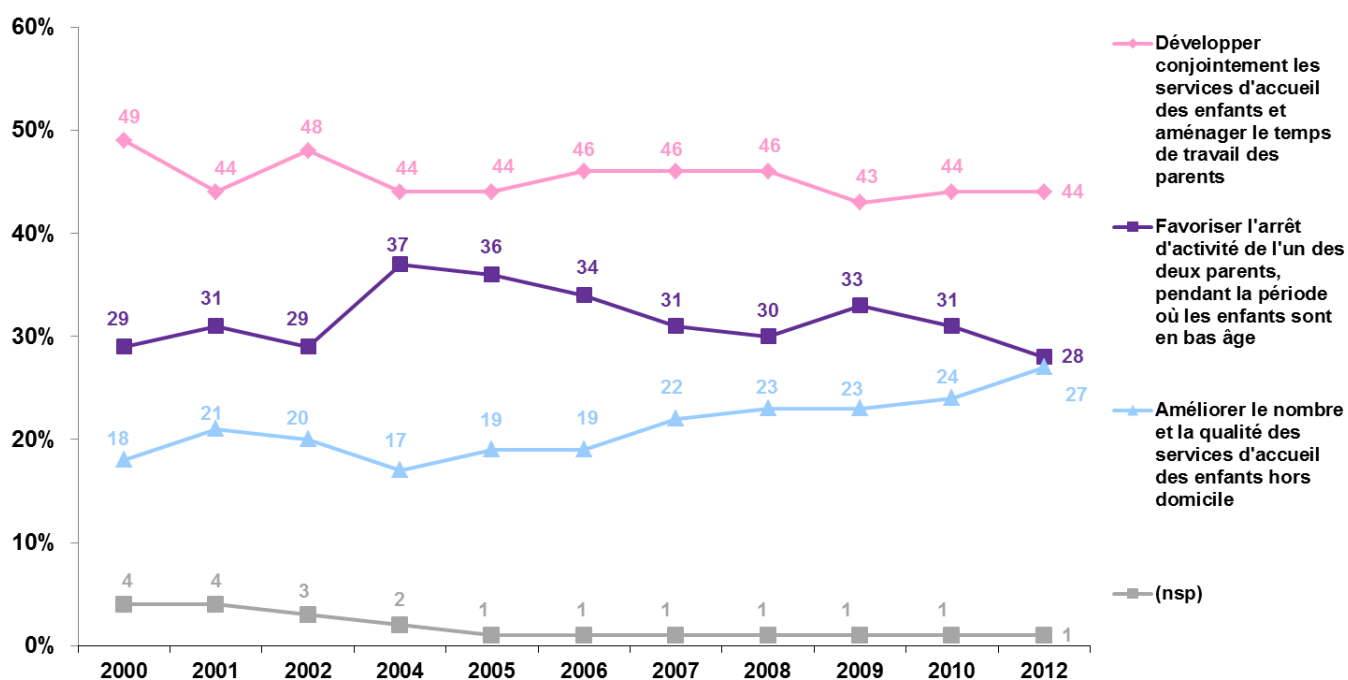
Comme les années précédentes, les Français souhaitent par ailleurs, en premier lieu, le «développement conjoint des services d'accueil des enfants et de l'aménagement du temps

de travail des parents» (44%), avant même l'action consistant à «favoriser l'arrêt d'activité de l'un des deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge» (28%) ou «l'amélioration du nombre et de la qualité des services d'accueil des enfants hors domicile» (27%).

En termes d'évolution, la part des citations relatives au «développement conjoint des services d'accueil des enfants avec l'aménagement du temps de travail des parents» est stable alors que depuis 2004, la part des citations liées à la «favorisation de l'activité de l'un des deux parents» s'amenuise (-9 points) au profit de «l'amélioration du nombre et de la qualité des services d'accueil des enfants hors domicile» (+10 points).

Graphique 23 :

Q67. Le souhait prioritaire en matière de garde d'enfant en bas âge *



* Question posée tous les deux ans à partir de 2010.

2. Accès au temps partiel selon le sexe et perception de la durée du congé maternité : des opinions partagées

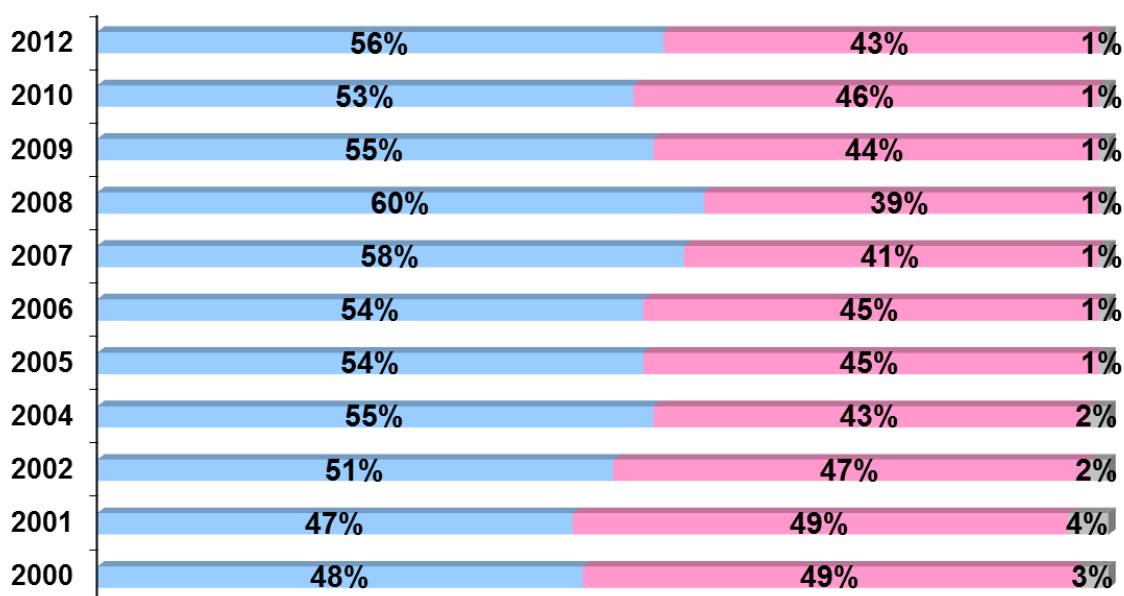
Toujours en ce qui concerne la garde des enfants, une nette majorité des Français estime que «les hommes doivent pouvoir bénéficier d'aménagements du temps de travail au même titre que les femmes» (56%, +3 points par rapport à 2010), contre 43% qui estiment que «les femmes doivent pouvoir en bénéficier plus que les hommes». Alors qu'en 2000, les Français étaient tout à fait partagés sur cette question (une proportion équivalente de Français se positionnant sur chacune de ces deux opinions). Par conséquent, l'idée selon

laquelle «les hommes devraient pouvoir bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes a gagné du terrain» (+8 points en 12 ans).

Ces opinions varient néanmoins en fonction de l'âge des Français : les personnes de moins de 35 ans sont significativement plus nombreuses à penser que l'aménagement du temps de travail doit être indépendant du sexe (61% contre 49% pour les personnes de plus de 50 ans). Il existe également un clivage selon le sexe sur cette question : 58% des femmes sont pour un aménagement du temps de travail indépendamment du sexe, contre 54% des hommes.

Graphique 24 :

Q68. Évolution de la perception de l'aménagement du temps de travail des hommes et des femmes *



- Les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes
- Les femmes doivent pouvoir bénéficier d'aménagement du temps de travail plus que les hommes
- (nsp)

* Question posée tous les deux ans à partir de 2010.

Par ailleurs, 6 Français sur 10 estiment que la durée du congé de maternité actuelle à 16 semaines pour les deux premiers enfants puis à 26 semaines à partir du troisième enfant est suffisante (60%). Ensuite, un tiers des Français jugent ces durées trop courtes (33%, score en baisse de 7 points par rapport à 2010) et 5% trop longues.

Le souhait d'une durée plus importante du congé maternité est davantage exprimé par les personnes les plus concernées, à savoir les femmes (39% contre 26% des hommes), les personnes de moins de 35 ans (43% contre 25% des 50 ans et plus) et les parents d'enfants de moins de 18 ans (44% contre 27% des personnes sans enfants). Cette attente est, sans surprise, particulièrement exprimée par les parents d'enfants en bas âge (54% des parents d'enfants de moins de 3 ans).

V – Pauvreté et exclusion

A. Perception générale et représentations de la pauvreté

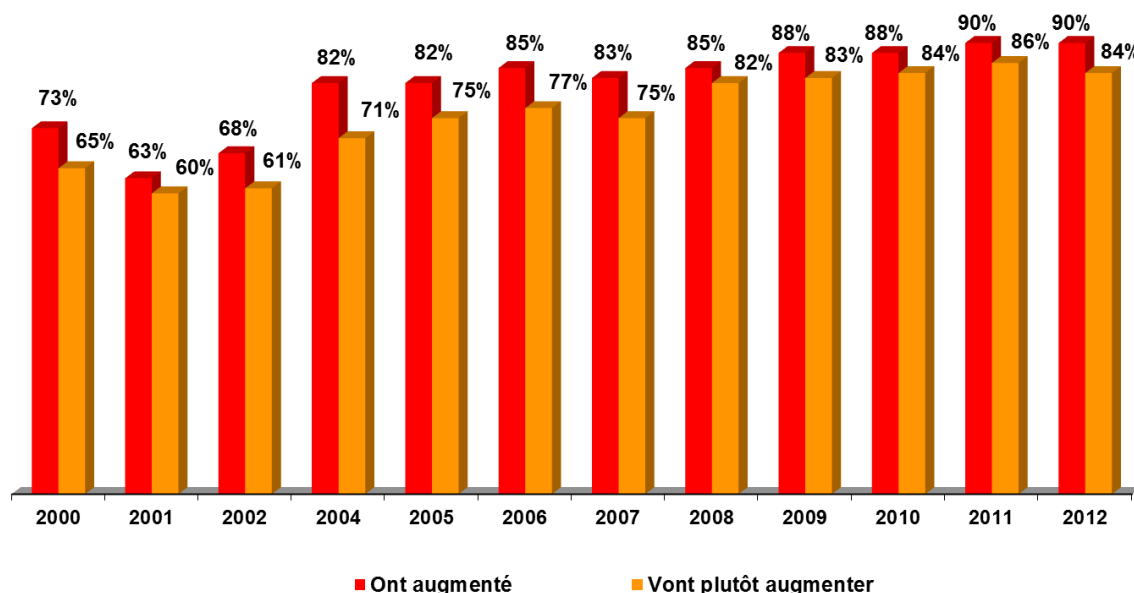
1. Des Français de plus en plus pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté

En progression constante depuis 2001, le pessimisme des Français à l'égard de la pauvreté et de l'exclusion en France montent à un niveau inédit depuis 2011, confirmant une vision globale d'une France qui se paupérise :

- 9 Français sur 10 (90%) estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis 5 ans. Ce score, identique à celui de 2011, est le plus haut enregistré dans le Baromètre. Le sentiment de paupérisation de la France croît de manière quasi-continue depuis 2001 : en 2001 63% des Français considéraient que le niveau de pauvreté et d'exclusion avait augmenté, ils étaient 88% à penser cela en 2009 et aujourd'hui, ils sont 90% de la population à exprimer cet avis, soit une hausse de 27 points en 11 ans.
- Les Français sont quasiment autant à considérer que l'inégalité et la pauvreté vont encore augmenter à l'avenir : 84% le pensent, ce qui est l'un des scores les plus élevés enregistrés depuis 2001 (évolution constatée de +24 points en 11 ans).

Graphique 25 :

Q24-25. La perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion depuis 5 ans et dans l'avenir (%)



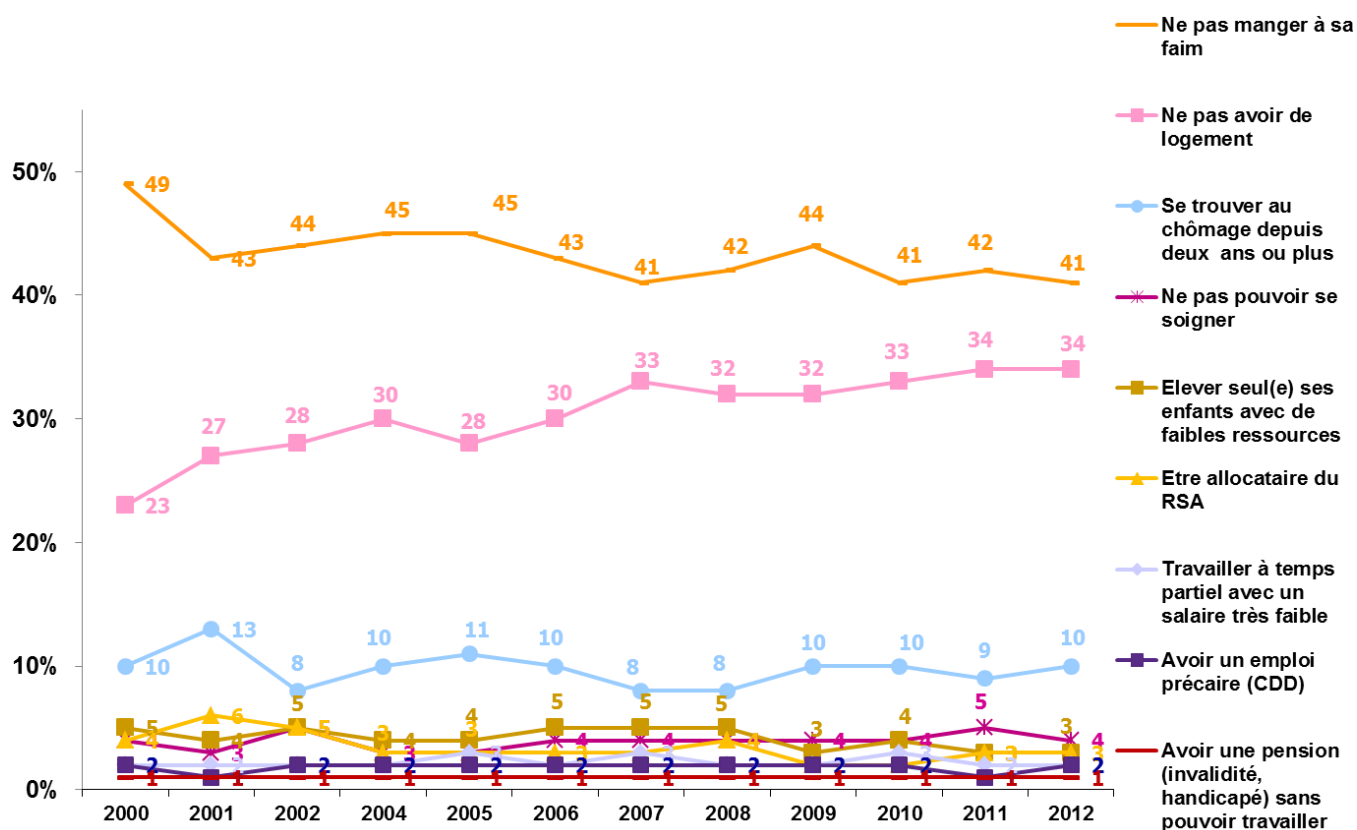
Les représentations et symboles liés à la pauvreté restent assez comparables à ceux que les Français citaient les années précédentes.

Plus de quatre Français sur dix citent en premier le fait de «ne pas manger à sa faim» (41% - 86% du total de citations) et un tiers d'entre eux pointent d'abord le fait de «vivre sans logement» (34% - 80% du total des citations). Les taux de citations de ces deux définitions de l'exclusion ou de la pauvreté sont globalement stables depuis 2007. Ensuite, être pauvre ou exclu, est en premier lieu pour 10% des Français, le fait de «se trouver au chômage depuis 2 ans ou plus». Les autres propositions sont citées en premier par moins de 5% des Français.

Au total des citations, notons que le fait de «ne pas pouvoir se soigner» est cité par une majorité de Français (59%), et que «le fait de se trouver au chômage depuis deux ans ou plus» tout comme le fait «d'élever seul ses enfants avec de faibles ressources» l'est environ par un Français sur cinq (22% et 19% respectivement).

Graphique 26 :

Q26. Les représentations liées à la pauvreté et à l'exclusion (% première citation)



2. La pauvreté : des facteurs multiples, souvent liés au risque de se retrouver sans emploi

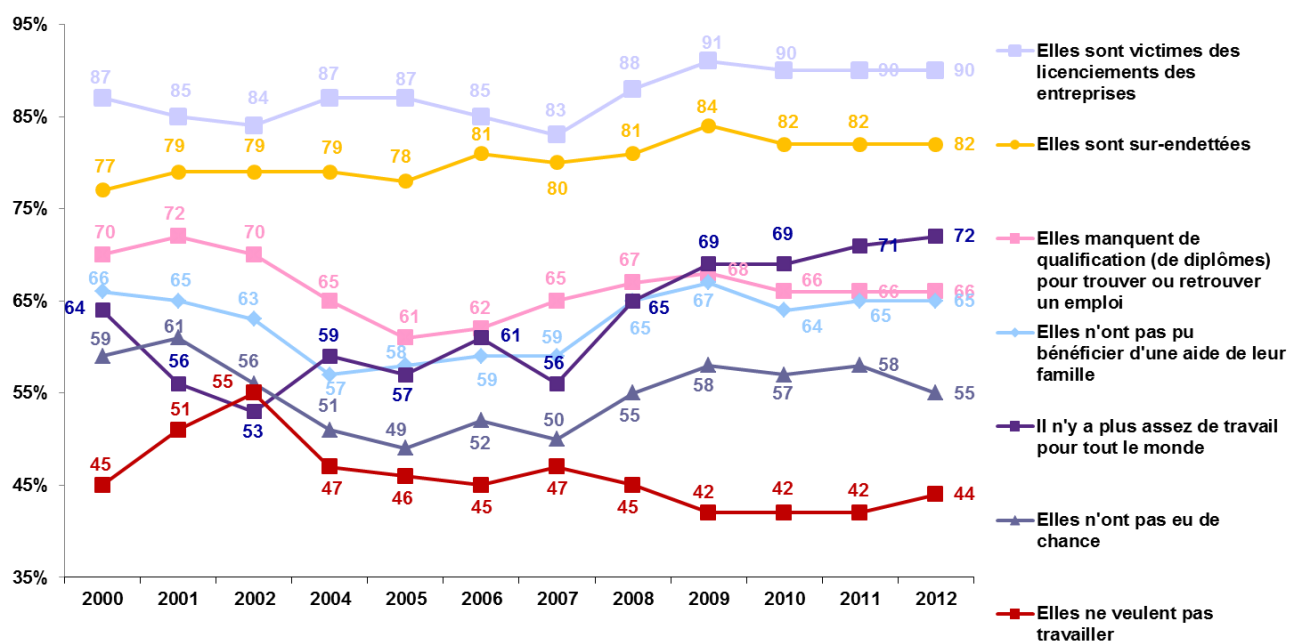
Les principales raisons évoquées pour expliquer les situations de pauvreté et d'exclusion sont le plus souvent d'ordre économique : «les licenciements des entreprises» (90%) et «le surendettement» (82%) sont les deux propositions les plus souvent citées, à des niveaux stables depuis 2008.

Les Français citent ensuite, le fait «qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde» (72%), «le manque de qualification pour trouver ou retrouver un emploi» (66%) et «le fait de ne pouvoir bénéficier d'une aide de sa famille» (65%). «Le fait de ne pas avoir eu de chance» est ensuite cité par une nette majorité des Français (55%). Moins de la moitié d'entre eux citent enfin le fait de «ne pas vouloir travailler» (44%).

Ces dernières causes avancées sont globalement citées dans des proportions comparables aux dernières éditions de ce Baromètre, malgré une forte hausse pour l'ensemble d'entre elles entre 2007 et 2009 (à l'exception du fait de «ne pas vouloir travailler», qui est moins souvent cité qu'auparavant avec 55% de citations en 2002 contre 44% aujourd'hui). Le «manque de travail» pour tout le monde se distingue par un score en hausse de 3 points par rapport à 2010, de 7 points par rapport à 2008 et de 16 points par rapport à 2007, signe que le chômage et la concurrence des salariés au sein du marché de l'emploi inquiète de plus en plus les Français.

Graphique 27 :

Q30. Les causes de la pauvreté et de l'exclusion (%)



3. Les jeunes plus souvent perçus comme vulnérables face à la pauvreté

66% des Français (score stable depuis 2008 et en hausse de 3 points par rapport à 2000) considèrent que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui et 79% d'entre eux se prononcent lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur les catégories d'âges des populations les plus exposées.

On constate depuis trois ans une forte rupture de tendance : en 2009, la part de ceux déclarant qu'aucune classe d'âge en particulier ne serait par les risques d'exclusion et de pauvreté a diminué de moitié. Elle est ainsi passée de 40% en 2008 à 17% en 2009 et reste cette année encore à un niveau assez bas (20%).

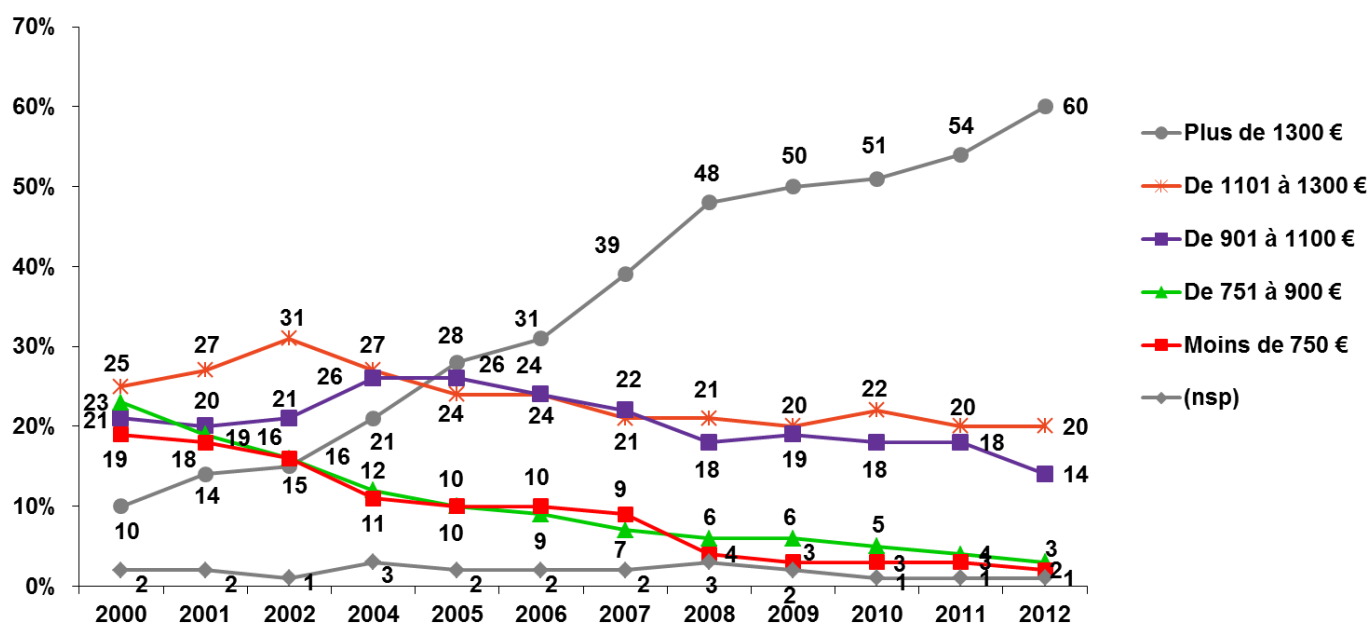
Les risques de pauvreté et d'exclusion, pour les Français, ne touchent pas tout le monde avec la même intensité. Depuis trois ans, les répondants semblent ainsi se représenter un idéaltype de la personne la plus concernée par le risque de pauvreté ou d'exclusion. Bien que les Français n'ont pas tous la même idée des catégories de populations les plus exposées à la pauvreté, une majorité relative d'entre eux (37%) estime que les jeunes âgés de 18 à 34 ans sont les plus exposés contre 15% pour les 35-49 ans, 18% pour les 50-64 ans et 9% pour les 65 ans et plus.

Le genre des personnes peut également avoir une influence quant au risque de pauvreté selon les Français : depuis trois ans, les répondants sont nettement plus tranchés sur la question. Si l'on peut observer que 41% des Français déclarent cette année que les hommes et les femmes sont égaux face à l'adversité, ils sont presque autant (39%) à déclarer que les femmes sont les plus susceptibles de se retrouver pauvres ou exclues (-2 points par rapport à 2010, +13 points par rapport à 2008, +21 points par rapport à 2006), contre seulement 20% pour les hommes (-1 point par rapport à 2008, +4 points par rapport à 2006).

Dans le détail, on retrouve une corrélation entre les catégories sociodémographiques citées et les caractéristiques des répondants : les sondés ont davantage tendance à désigner leur propre classe d'âge comme la plus susceptible de tomber dans la précarité. Le phénomène s'observe également concernant le sexe : 43% des femmes citent les femmes comme plus vulnérables à la pauvreté contre 34% des hommes.

4. Le coût perçu de la vie en constante augmentation

L'avis des Français concernant le montant dont doit disposer au minimum un individu pour vivre continue d'augmenter année après année depuis que ce Baromètre existe. Cette tendance s'est encore accentuée cette année. Ainsi, alors que 19% des Français estimaient en 2000 que «moins de 750 euros par mois étaient suffisants pour vivre», ils ne sont plus que 2% à l'affirmer en 2012 (-17 points). Inversement, alors qu'ils étaient seulement 10% à considérer que «plus de 1300 euros par mois était le montant minimum nécessaire pour vivre» en 2000, ils sont aujourd'hui une large majorité à le penser (60%, +50 points par rapport à 2000 et +6 points par rapport à 2011).

Graphique 28 :**Q31. Le montant minimum nécessaire à un individu pour vivre par mois (%)****5. Les valeurs de concurrence et d'égalité auxquelles adhèrent les Français dans un contexte social difficile pour leur emploi**

Plus de quatre Français sur dix estiment qu'il y a un risque de chômage pour eux-mêmes ou pour leur entourage (43%, +5 points par rapport à 2011). Parmi les personnes ayant actuellement un emploi, près de 3 répondants sur 10 considèrent que la sécurité de leur emploi est directement menacée par la compétition internationale (27%, -2 points par rapport à 2010).

Une société qui exprime le souhait de revenus plus égalitaires

Concernant le choix entre des revenus plus égalitaires ou au contraire, l'encouragement des efforts individuels, une forte majorité de Français aspirent à davantage d'égalité : sur l'échelle de 1 à 10 proposée, 1 correspondant à l'idée d'une égalité plus importante des revenus et 10 correspondant à l'idée d'une incitation à des efforts individuels, 62% se positionnent sur les notes comprises entre 1 et 5 dont 25% vers le pôle extrême (notes 1 et 2) et 37% sur les notes comprises entre 3 et 5. A l'inverse, 26% optent pour les notes comprises entre 6 et 8 et 12% se placent sur l'extrême (notes 9 et 10).

La note moyenne s'établit sur cette question à 4,9 (contre 4,5 en 2010 et 4,3 en 2011).

Les Français qui citent la note 1 (18% en moyenne) sont le plus souvent issus des catégories sociales les plus défavorisées : employés et ouvriers (22%), personnes à la recherche d'un emploi (22%), personnes sans diplôme (22%) ou encore personnes vivant dans un foyer ayant un revenu mensuel inférieur à 1000 euros (26%).

Les notes 8, 9 et 10 (22% des citations au total) sont au contraire davantage citées par les personnes issues des milieux socioéconomiques les plus favorisés : artisans-commerçants (43%), employeurs (41%) et personnes vivant dans un foyer dont le revenu mensuel est supérieur à 2400 euros par mois ou plus (24%).

Des français partagés sur les bienfaits de la concurrence

Lorsqu'il est demandé aux Français de positionner leur opinion à propos de la concurrence sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant qu'ils estiment «que la concurrence est une bonne chose car elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées» et la note 10 signifiant qu'ils estiment que «la concurrence est dangereuse car elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens», ils préfèrent en majorité définir la concurrence comme «une bonne chose car elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées» en positionnant leur opinion sur les notes 1 à 5 (66%). 34%, à l'inverse, positionnent leur opinion sur les notes 6 à 10, signifiant ainsi qu'ils estiment plutôt la concurrence «dangereuse car elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens».

Néanmoins, un quart des Français (26%) positionne son opinion sur la note 5. Ainsi, bien que cela constitue un positionnement en faveur de la concurrence au regard de l'échelle proposée, cette réponse peut également être perçue comme une opinion neutre ou partagée entre les deux extrêmes considérés. Ainsi, 40% des Français positionnent leur opinion sur les notes 1 à 4 (estimant ainsi que la concurrence est une bonne chose), 34% sur les notes 6 à 10 et 26% sur la note 5.

La note moyenne s'établit sur cette question à 4,96 (contre 5,1 en 2010 et 2011).

En tendance, les personnes issues des milieux les moins favorisés perçoivent plutôt la concurrence comme une mauvaise chose tandis que les personnes issues des milieux les plus favorisés estiment plus que la concurrence est une bonne chose.

B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales

1. Comme lorsqu'il s'agissait du RMI, le montant du RSA est jugé insuffisant

Comme on peut l'observer chaque année, le montant du RSA est connu par une minorité de Français et est très généralement surestimé, malgré un certain gain de notoriété : 39% des Français le situent de manière exacte, à 50 euros près -soit entre 400 et 500 euros-. Ce score est en hausse de 4 points par rapport à 2011. Concernant les autres réponses, alors que 7% donnent un montant inférieur à 400 euros, ils sont plus d'un tiers (36%) à donner un montant supérieur à 500 euros. 18% préfèrent ne pas s'avancer à donner une réponse, un chiffre en baisse sur les dernières études.

Une fois annoncé le montant exact du RSA - de 460 euros par mois environ -, 65% des Français (-6 points par rapport à 2011) estiment que ce revenu doit être augmenté. 9% souhaiteraient au contraire le voir diminuer et 23% l'estiment à un niveau correct.

2. Des Français partagés sur les modalités de versement du RSA et sur son impact

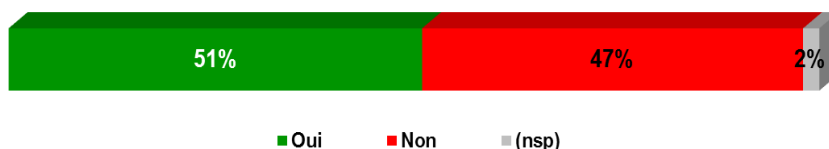
Les Français sont partagés concernant les modalités de versement du RSA. Ainsi, 51% des répondants (-2 points par rapport à 2011) sont d'accord avec le principe du versement du RSA à ses bénéficiaires sans limite de temps, contre 47% qui ne sont pas d'accord avec ce principe.

Par ailleurs, 49% d'entre eux pensent que le RSA encourage les personnes sans emploi à reprendre un travail. Ils sont en revanche 7 sur 10 à juger que le RSA entraîne le développement des emplois précaires (70%).

Les employeurs ainsi que les personnes touchant de hauts revenus sont parmi les plus critiques sur le principe de versement du RSA à ses bénéficiaires sans limite dans le temps (67% des employeurs et 51% des personnes touchant plus de 2400 euros par mois sont opposés à ce principe de versement illimité dans le temps, contre 47% en moyenne). Enfin, si la critique de ce principe est logiquement moins forte auprès des personnes directement concernées, elle reste néanmoins non négligeable : parmi les individus vivant dans un foyer ou est perçu le RSA, 22% ne sont pas d'accord avec le principe de son versement sans limite dans le temps, alors que 77% qui y sont favorables.

Graphique 29 :

Q35b. Accord sur le principe du versement du RSA sans limite dans le temps

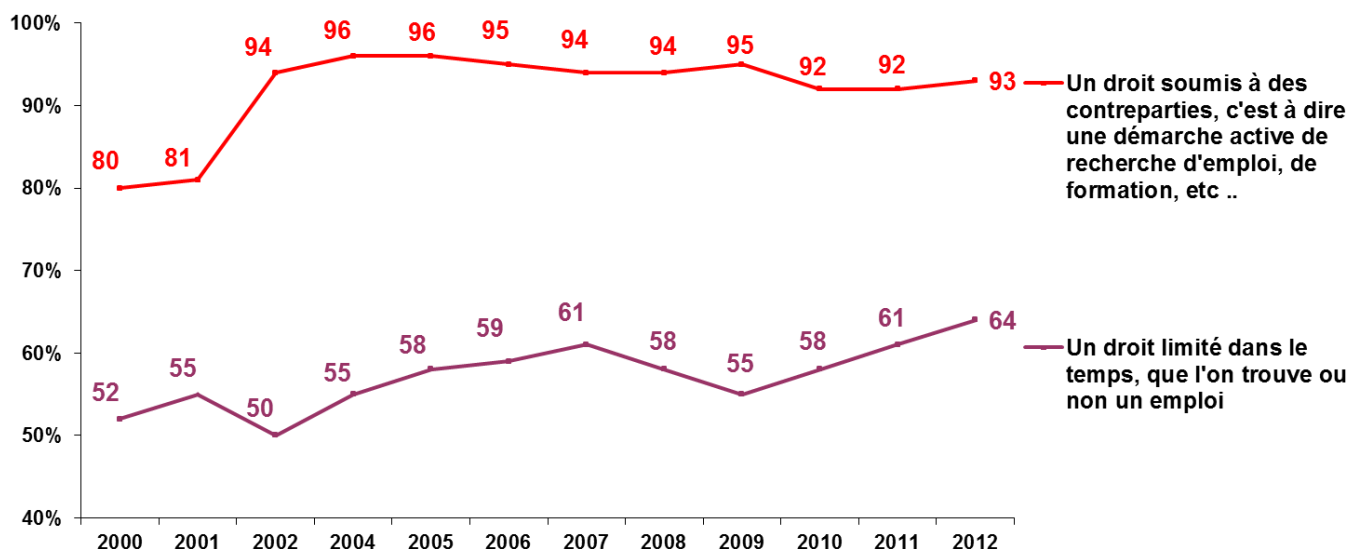


3. 9 Français sur 10 considèrent que les allocations chômage doivent être soumises à contreparties

Les Français sont dans leur grande majorité exigeants à l'égard des modalités d'attribution des allocations chômage et considèrent quasiment tous (93%) que celles-ci doivent être soumises à des contreparties.

Graphique 30 :**Q36. Le jugement sur les modalités des allocations chômage**

(% Oui)



On observe cette année une légère hausse quant aux diverses contreparties qui pourraient s'appliquer aux bénéficiaires d'allocations chômage. Ainsi, le fait d'accepter les emplois proposés connaît une hausse substantielle de 6 points en 2 ans. Les Français sont également plus nombreux qu'en 2011 à trouver normal que les bénéficiaires d'allocations chômage participent à des tâches d'intérêt général proposées par l'administration ou une collectivité locale (77%, +5 points par rapport à 2010, +7 points par rapport à 2011), ou acceptent d'effectuer un stage en formation (94%, +2 points par rapport à 2010).

4. Des Français globalement favorables à l'attribution des logements sociaux en priorité aux plus démunis

Près de huit Français sur dix considèrent que les logements sociaux doivent en priorité être attribués aux plus démunis, à savoir les familles à revenus modestes avec enfants (41%) et les personnes en grande difficulté (38%). Plus d'une personne sur cinq (21%) souhaite toutefois une attribution plus large des logements sociaux à l'ensemble des classes moyennes.

La question de la mixité sociale divise par ailleurs l'opinion : la majorité des Français (51%) est favorable au fait d'inciter les locataires des logements sociaux ayant des revenus supérieurs au plafond autorisé à y rester en leur faisant payer des loyers plus élevés de manière à privilégier la mixité sociale. A l'inverse, 46% y sont opposés et estiment qu'il faudrait obliger ces locataires à déménager pour permettre à ceux qui en ont vraiment

besoin de bénéficier d'un logement social. Ce score est en augmentation de 7 points par rapport à 2007.

5. L'État : acteur essentiel dans la prise en charge de la précarité

L'Etat est toujours cité par une grande majorité de Français comme l'acteur qui doit prendre en charge principalement les personnes en difficulté sociale (61%), score qui connaît une légère baisse ces dernières années (-6 points par rapport à 2010, -10 points par rapport à 2009). Suivent les collectivités locales (17%), les familles (8%), les caisses d'allocations familiales (6%), les associations (5%) et les compagnies d'assurance (2%).

VI – Les Français et les retraites

Cette année, le thème des retraites a moins été au cœur de l'actualité après la réforme des retraites adoptée à l'automne 2010 visant à faire passer l'âge légal de départ à 62 ans et de 65 à 67 ans l'âge permettant de toucher une retraite sans décote.

Cette réforme avait suscité l'opposition marquée d'une partie de la population avec de nombreuses manifestations et grèves de plusieurs secteurs d'activité. Deux ans plus tard, nous observons comment l'opinion publique perçoit son propre départ à la retraite et les conditions générales autour du versement des pensions.

A. Des Français de plus en plus pessimistes pour leur retraite

1. Un sentiment croissant de paupérisation des retraités qui se confirme

Les Français sont, année après année, de plus en plus nombreux à évaluer de façon négative le niveau de vie moyen des retraités par rapport à l'ensemble de la population. Cette année, 56% des français estiment que leur niveau de vie est moins bon que celui de l'ensemble de la population. Bien que ce score soit en retrait de trois points par rapport à 2011, il apparait en hausse de 25 points par rapport à 2004. A l'inverse, 18% des Français estiment que le niveau de vie moyen des retraités est meilleur que celui de l'ensemble de la population. Ce score est en hausse de 2 points par rapport à 2011 mais en baisse de 15 points par rapport à 2004. Ainsi, l'idée d'une paupérisation des conditions de retraite tend à s'imposer de plus en plus dans l'opinion publique.

Toutefois, on constate un clivage générationnel et social sur cette question : 65% des moins de 35 ans estiment que les retraités ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui du reste de la population contre 47% des 65 ans et plus, qui sont moins nombreux à partager cette opinion relative à leur propre niveau de vie. On remarque également que les personnes issues des catégories socioéconomiques les plus défavorisées estiment plus souvent que les autres que les retraités ont un niveau de vie inférieur au reste de la population. Cela est notamment le cas des ouvriers et des employés (64%) et des personnes sans diplôme (62%).

Au sujet de leur propre retraite, les Français sont encore plus négatifs : 69% des non-retraités considèrent que leur niveau de vie, une fois leur retraite prise, sera moins bon que celui de l'ensemble de la population. Ce score est en hausse de 9 points par rapport à 2004. Ensuite, une minorité pense au contraire qu'il sera meilleur (7%) et un cinquième qu'il sera à peu près identique (21%).

Si des écarts générationnels peuvent également être observés, ce sont cette fois les 35-49 ans qui tendent à se représenter leur niveau de vie comme moins bon que celui de l'ensemble de la population une fois à la retraite (73% contre 69% des moins de 35 ans). Par ailleurs, ce sont les personnes aux revenus faibles et moyens (76% et 73%) qui craignent le plus souvent un niveau de vie moins bon que la population dans son ensemble lorsqu'ils seront retraités.

2. Souhait et pronostic de départ en retraite : un âge annoncé de plus en plus élevé

L'âge auquel les Français souhaiteraient ou auraient aimé prendre leur retraite n'a pas évolué par rapport à l'année dernière : ils souhaiteraient partir à la retraite à 60 ans en moyenne. Souhait et pronostic ne sont pas identiques sur cette question : Les non retraités, interrogés au sujet de l'âge auquel ils pourront, d'après eux, prendre leur retraite, pensent cette année, comme en 2011 pouvoir prendre leur retraite à 65 ans en moyenne.

Depuis 2004, l'âge souhaité de départ à la retraite et l'âge pronostiqué de départ à la retraite ont augmenté tous deux de 2 ans.

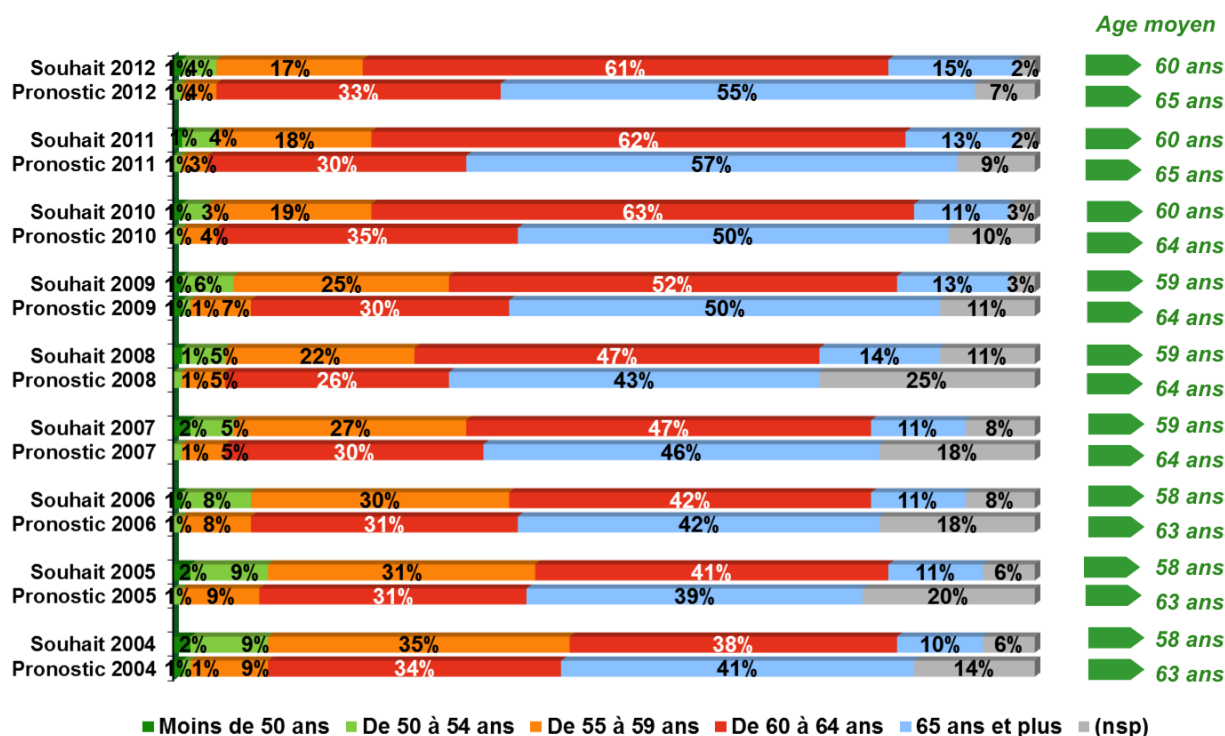
En outre, comme en 2011, la majorité des individus souhaiteraient prendre sa retraite entre 60 et 64 ans (61%, +9 points par rapport à 2009, +14 points par rapport à 2008). Concernant le pronostic de départ à la retraite, la part de ceux qui le situent à 65 ans et plus a progressé de 5 points par rapport à 2010, passant de 50% à 55%. Ainsi, les Français rendent aujourd'hui compte de souhaits et de pronostics d'âge de départ à la retraite de plus en plus conformes aux nouvelles dispositions induites par la réforme des retraites.

Graphique 31 :

Q49/Q50. Souhait et pronostic concernant son âge de départ à la retraite (%)

« Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? »

« A quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? » (aux non retraités)

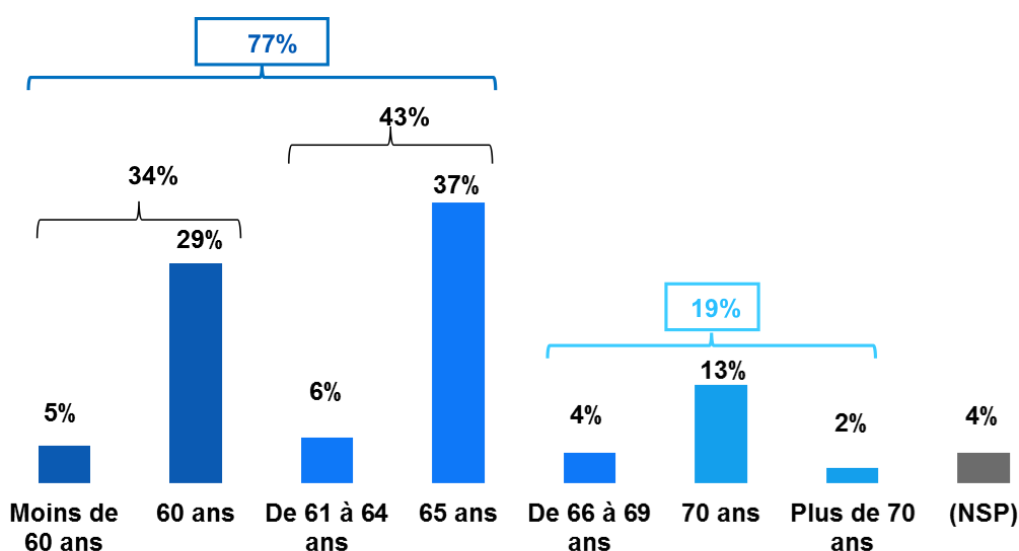


Pour autant, quand on les interroge sur l'âge à partir duquel il n'est, selon eux, plus acceptable de faire travailler les gens, plus de trois quarts des Français (77%) citent un âge égal ou inférieur à 65 ans. 34% fixent cet âge limite à 60 ans ou moins, contre 37% qui estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens à partir des 65 ans. 19%, en revanche, envisagent que les gens puissent travailler au-delà de 65 ans, 2% estimant que la durée d'activité professionnelle peut s'étendre au-delà des 70 ans.

En parallèle avec les résultats observés précédemment concernant le souhait et le pronostic de départ à la retraite, il est intéressant de remarquer la hausse d'un an, entre 2010 et 2011, de l'âge à partir duquel il n'est, selon les Français, plus acceptable de faire travailler les gens. Cet âge est passé de 63 à 64 ans en moyenne. La moyenne de 64 ans s'est maintenue en 2012, confirmant l'évolution constatée.

Graphique 32 :

Q50bis. Opinion quant à l'âge à partir duquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens (%)



L'âge semble avoir une grande influence dans les réponses à cette question : 20% des moins de 35 ans jugent acceptable de faire travailler les gens jusqu'à 70 ans ou plus contre 11% des 50-64 ans. On note également de grandes disparités dans les réponses en fonction de la profession exercée : 47% des ouvriers considèrent comme inacceptable de faire travailler au-delà de 65 ans contre 69% des professions libérales et des cadres supérieurs.

3. Des Français de plus en plus disposés à prolonger leur activité pour bénéficier d'une retraite à taux plein

Cette anticipation du recul de l'âge de départ à la retraite se retrouve de manière encore plus marquée lorsqu'on interroge les Français sur le moment souhaité de départ à la retraite par

rapport au montant atteint de leur pension. Près des deux tiers des Français (65%) affirment qu'ils souhaiteraient prendre leur retraite au moment où ils pourront bénéficier d'une retraite à taux plein (+22 points par rapport à 2008). Ils sont par ailleurs plus nombreux à vouloir partir plus tard pour augmenter leur pension (21%, +4 points par rapport à 2008) plutôt que de partir plus tôt, quitte à avoir une pension plus faible (10%). Dans un contexte de difficultés sociales, le montant des pensions en fonction du nombre d'années de cotisations semble inciter de plus en plus les actifs à continuer de travailler et cotiser alors qu'ils pourraient prendre leur retraite sans taux plein. Enfin, on note que cette année encore, comme depuis 2009, seulement 4% des Français ne se prononcent pas sur cette question, contre 30% auparavant.

Dans le détail, on note que les artisans-commerçants sont davantage enclins à prolonger leur activité de manière à augmenter le montant de leur pension (26%) que ne le sont les professions libérales ou les cadres supérieurs (19%) ou encore les ouvriers (18%). A l'inverse, ces derniers souhaitent, en majorité, partir dès que leur retraite sera à taux plein (71%). L'âge a également une influence sur le souhait de départ plus tôt à la retraite qui capte moins l'adhésion des plus jeunes (7% seulement des moins de 30 ans souhaiteraient partir plus tôt contre 13% des 35 ans et plus).

4. Des Français majoritairement prêts à voir baisser leurs revenus au moment du départ à la retraite

Compte tenu des problèmes de financement des systèmes de retraite, 63% des Français accepteraient une baisse de revenu au moment du départ à la retraite. Plus précisément, 27% consentiraient à une baisse de moins de 10%, 25% à une baisse de moins de 20% et 13% à une baisse de 30% ou plus. Ces résultats sont tout à fait comparables à ceux observés depuis 2009.

Sur cette question, des clivages selon l'âge et le statut professionnel sont constatés : les 35 ans et plus (34%) ainsi que les personnes issues des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées, employés (37%) et ouvriers (42%) notamment, sont davantage décidés à ne consentir à aucune baisse de revenus lors de la retraite. A l'inverse, les plus jeunes et les personnes issues des catégories socioprofessionnelles les plus favorisées tiennent moins au maintien des retraites à leur niveau actuel (27% des 18-24 ans)

B. Les modalités de départ à la retraite : les Français plutôt favorables à des avantages liés à la parentalité et au départ à la retraite anticipée pour les carrières longues et les ouvriers

1. Le fait d'avoir élevé des enfants, un critère très légitime pour se voir accorder des avantages au moment de la retraite

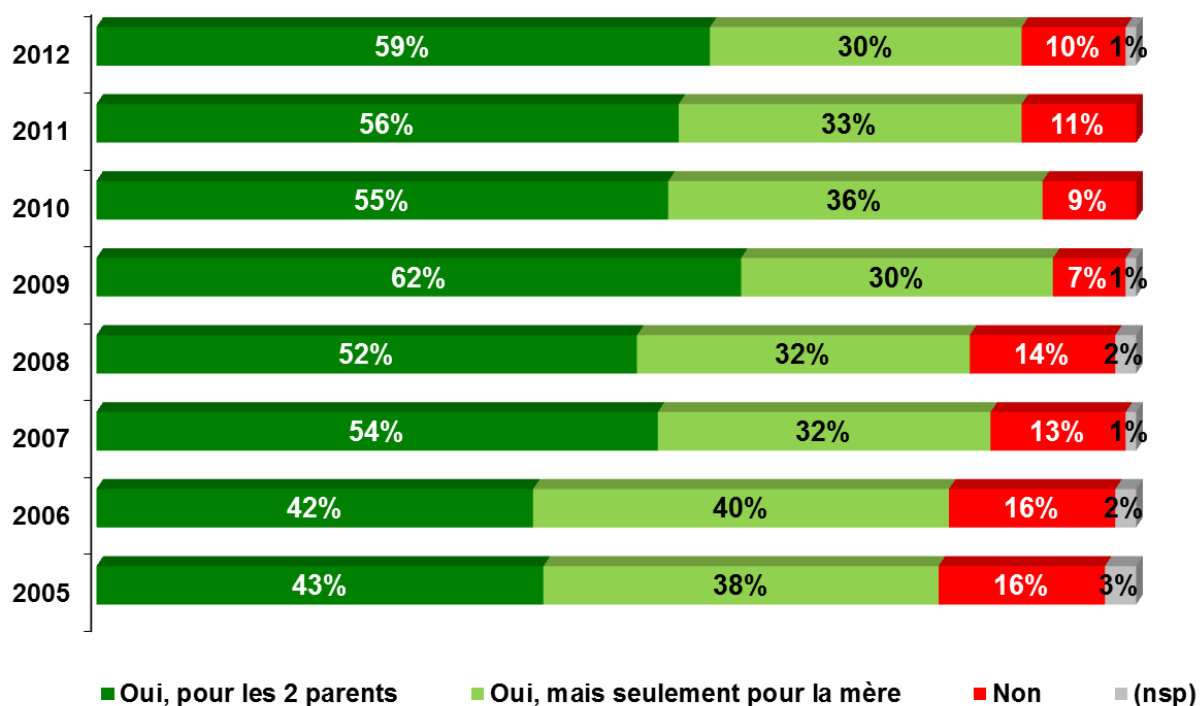
89% des français partagent l'opinion selon laquelle le fait d'avoir élevé des enfants devrait permettre l'octroi d'avantages au moment du départ à la retraite, un taux comparable à celui de 2011.

Dans le détail, 59% estiment que ces avantages devraient être accordés aux deux parents, tandis que 30% estiment qu'ils devraient être attribués qu'aux mères.

En termes d'évolution, on note que la part des Français qui estiment que le fait d'élever des enfants peut donner le droit à des avantages au moment du départ à la retraite a progressé de 8 points par rapport à 2005. Mais c'est surtout la part de ceux qui estiment que ces avantages devraient être accordés aux deux parents qui a le plus progressé (16 points de plus par rapport à 2005). L'idée selon laquelle les avantages conditionnés à la parentalité devraient être réservés à la mère seulement perd ainsi du terrain (-8 points par rapport à 2005).

Graphique 33 :

Q54. Adhésion concernant l'avantage procuré par le fait d'avoir élevé des enfants (%)



2. Le fait d'avoir travaillé plus jeune reste légitime pour un départ à la retraite anticipé

Avant 2003, les Français étaient une large majorité à estimer que les personnes qui ont commencé à travailler plus jeune doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt (59%). Ils sont désormais, depuis 2004, près de 9 sur 10 à considérer cela normal (88%), soit un score assez stable sur les 7 dernières années. Ainsi, l'opinion des Français sur ce sujet a surtout été bouleversée lors de l'adoption de la loi Fillon de 2003, passant de 59% d'opinions favorables en 2002 à 89% en 2004.

3. Le souhait de voir les cadres travailler plus longtemps que les autres catégories socioprofessionnelles est majoritaire

51% des Français considèrent que les cadres doivent cotiser plus longtemps que les ouvriers car ils ont une espérance de vie plus longue (contre 46% qui estiment que le nombre d'années de cotisation doit être le même). Cette opinion selon laquelle les cadres doivent cotiser plus longtemps a progressé de 20 points entre 2005 et 2010, mais a diminué de 6 points par rapport à 2011.

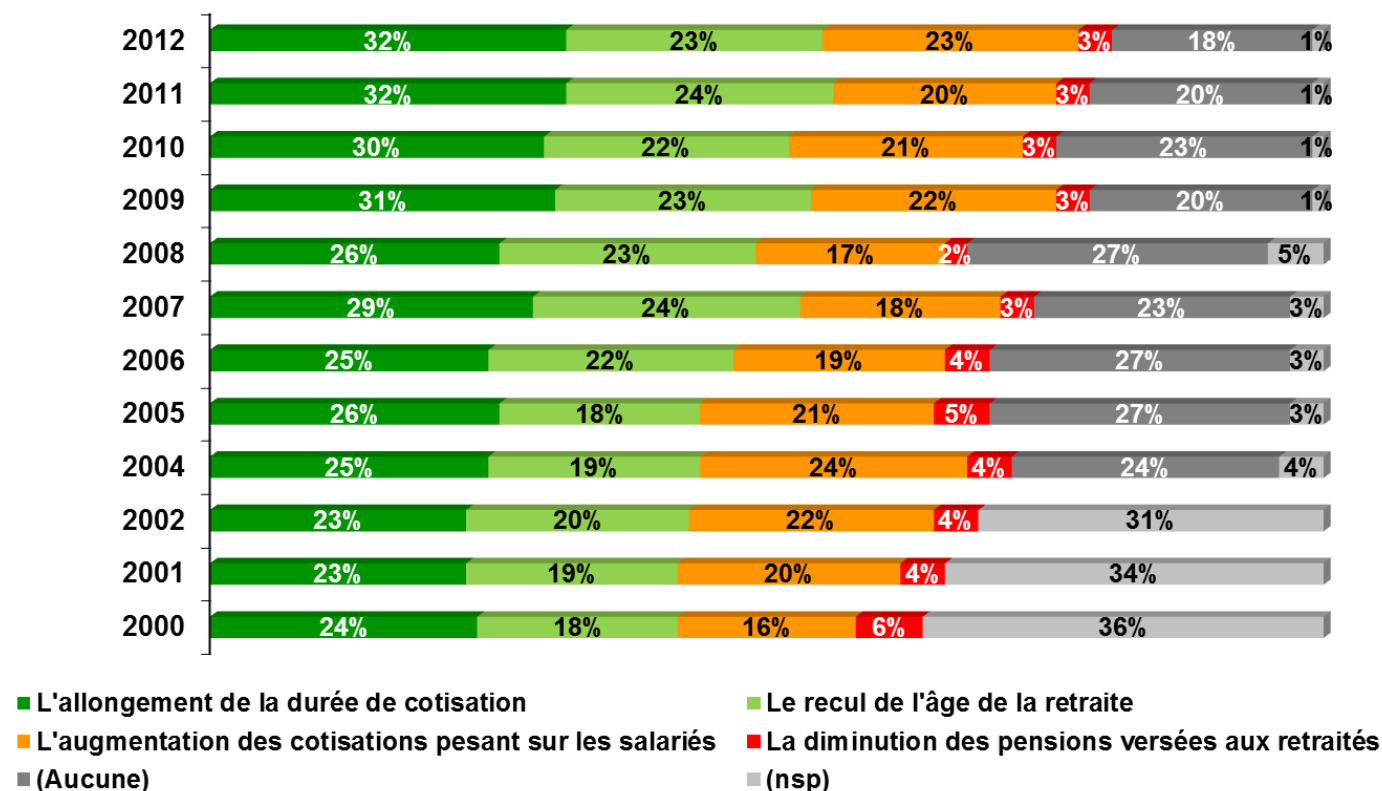
C. Les grands principes de financement du système de retraite

1. L'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de la retraite en tête des préférences de réformes

Parmi les solutions proposées pour préserver le système de retraite, près d'un tiers des Français (32%) préfère l'allongement de la durée de cotisation. Suivent le recul de l'âge de départ à la retraite et l'augmentation des cotisations pesant sur les salariés pour 23% des répondants.

Par ailleurs, 18% des Français ne retiennent aucune des solutions proposées. Il s'agit du plus bas niveau d'indécis constaté depuis 2004, ce qui traduit une meilleure acceptation du fait qu'il apparait nécessaire de prendre des mesures pour préserver le système de retraite.

Comme lors des années précédentes, l'idée d'une diminution des pensions versées aux retraités reste par ailleurs la moins souvent citée par les personnes interrogées (3%).

Graphique 34 :**Q55. Les préférences en matière de réforme du système de retraite (%)**

2. Des Français toujours partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites

Les Français sont une majorité à estimer qu'il faut garder le système actuel fondé sur la répartition, en le réformant (56%). Ce niveau est stable par rapport à 2010 même s'il tend à croître depuis 10 ans (+7 points par rapport à 2002). A l'inverse, 41% des Français considèrent qu'il faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne.

L'âge des personnes interrogées est un critère majeur de clivage sur ce point. En effet, les jeunes générations sont plus nombreuses à défendre l'ajout d'un complément d'assurance (51% des 18-24 ans contre 34% des 50 ans et plus).